



cruseilles.fr

# Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal  
PRINTEMPS 2022

N°7



# SOMMAIRE

	<b>DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ</b>		
	Départs et arrivées au sein du Conseil Municipal	4	
	Les élections présidentielle et législatives	4	
	<b>URBANISME</b>		
	Révision du PLU	5	
	<b>TRAVAUX ET BÂTIMENTS</b>		
	Construction du Centre Technique Municipal	6	
	Déconstruction des préfabriqués du collège	6	
	Renouvellement des jeux près de la crèche	7	
	Démolition de la maison située au 43 rte d'Anney	7	
	Déconstruction de l'ancien columbarium	7	
	Rénovation d'un appartement de l'école élémentaire	8	
	Une nouvelle cabane pour les daims aux Dronières	8	
	<b>VOIRIE</b>		
	Relevés des radars pédagogiques	9	
	Passage à 2 heures de l'ensemble de la zone bleue	9	
	Aménagement de la rue des Prés Longs	10	
	Aménagement de la rue du Stade	10	
	Réhabilitation de la rue du Pontet	11	
	Le projet d'aménagement de la RD 15	11	
	Confortement de la rte Forestière située au Salève	11	
	Coupe des arbres le long de la rue des Grangettes	12	
	Projet d'installation de la vidéo-protection	12	
	<b>FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES</b>		
	Le budget 2022	13	
	Mouvements du personnel	14	
	Fonds frontaliers	14	
	Une nouvelle chargée de mission « Petites Villes de Demain »	14	
	<b>AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT</b>		
	Les Restos du cœur	15	
	Inclusion numérique	15	
	Action sociale	15	
	Permanence du CCAS	15	
	Permanence de la mission locale du Genevois	15	
	<b>ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE</b>		
	L'accueil de loisirs	16	
	Retour sur le Grand Carnaval de Cruseilles !	16	
	<b>ZOOM : LES HAUTS DE CHOSAL</b>	<b>18</b>	
	<b>JEUNESSE</b>		
	Projet de terrain multisports aux Dronières	20	
	Les actions du CMJ	20	
	<b>CULTURE ANIMATION TOURISME</b>		
	Conférence « Réussir son fleurissement »	21	
	2 <sup>ème</sup> édition du concours des maisons fleuries	21	
	Concert de l'orchestre Les Forces Majeures	22	
	Fête de la musique le vendredi 24 juin	23	
	Soirée guinguette le samedi 9 juillet	23	
	Tous au cinéma en plein air le dimanche 24 juillet	23	
	Création d'un nouveau club photo	24	
	Réouverture de la bibliothèque intercommunale	24	
	Partagez vos anciennes cartes postales ou photos	24	
	<b>SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES</b>		
	L'association des Archers du Salève	25	
	The Cross Game s'invite aux Dronières	26	
	Exposition de voitures d'exception	26	
	Un criterium nocturne autour du lac des Dronières	26	
	Le club joyeuse retraite	27	
	Projet de renouveau du parcours santé aux Dronières	27	
	<b>DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ</b>		
	Rétablissement des lignes de bus Anney - Genève	28	
	Journée Verte organisée par la CCPC le 7 mai	28	
	Mise en place de la zone 0 déchet aux Dronières	28	
	Batraciens en péril !	29	
	Attention aux nids de chenilles processionnaires !	29	
	<b>REVUE DE PRESSE</b>		
	Concert de l'ensemble New Game	30	
	Le salon des vins	30	
	Décoration de l'adjudant-chef Cyril N'Guyen Trong	30	
	Un élan de générosité pour l'Ukraine	31	
	Échange avec les résidents des " Hauts de Chosal "	31	
	Cruseilles était dans l'émission " Échappées belles "	31	
	<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE</b>		
	Actualité des commerces	32	
	Horaires des marchés	32	
	<b>PROCHE DE VOUS</b>		
	Horaires du Centre Nautique Bernard Pellarin	32	
	Les sapeurs-pompiers recrutent	32	
	<b>TRIBUNE LIBRE</b>		33
	<b>ÉTAT CIVIL</b>		34
	<b>INFOS PRATIQUES</b>		35
	<b>AGENDA</b>		36



## L'ÉDITO



Chères Cruseilloises, chers Cruseillois,

Le printemps est arrivé tandis que la crise sanitaire s'est un peu éloignée.

Malheureusement, la guerre en Ukraine est venue ternir cette liberté retrouvée.

Comment ne pas se sentir concernés par ce conflit aux portes de l'Europe ? Comment ne pas se montrer solidaires envers cette population Ukrainienne dans la détresse ?

Ainsi, début mars, **nous avons organisé une collecte de produits de première nécessité** et acheté des sacs de couchage qui ont été acheminés à la frontière ukrainienne. **À cette occasion, l'élan de générosité des habitants de Cruseilles et des communes de la CCPC a été formidable, nous remercions donc chaleureusement tous les donateurs.**

Par la suite, nous avons recensé les volontaires pour accueillir des réfugiés et accompagné ceux qui l'ont fait. Encore une fois, nous sommes très reconnaissants envers ces personnes qui ont ouvert leur foyer à une famille ukrainienne.

Pour autant, cette tâche ne nous a pas détournés de notre action au service des Cruseillois.

En effet, **ce début d'année a été consacré, entre autres, à l'élaboration du budget et à la préparation des projets à lancer en 2022.**

Malgré les critiques de deux oppositions toujours plus vindicatives et qui n'hésitent pas à s'attribuer les idées de notre équipe, nous continuons d'avancer à bon rythme. **Les projets pour Cruseilles sont clairement établis, ce sont ceux proposés dans notre programme de campagne et d'autres dont la nécessité s'est dessinée depuis notre arrivée à la tête de la commune.**

**Beaucoup sont déjà réalisés ou lancés, il nous reste quatre ans pour accomplir le reste.**

Effectivement, nous devons hiérarchiser les projets car ils ne peuvent pas tous être menés de front, ceci pour deux raisons évidentes.

**D'une part, leur préparation et leur réalisation nécessitent une forte mobilisation des services municipaux.**

Je profite de cette occasion pour remercier l'ensemble du personnel communal qui s'est adapté à notre rythme de travail soutenu, particulièrement notre directrice générale des services et notre directeur des services techniques, véritables piliers de la mairie.

**D'autre part, les projets doivent être financés et nul n'est besoin de rappeler que le recours à l'emprunt ne sera possible qu'à partir de 2023 et avec parcimonie.**

Quoi qu'il en soit, le programme pour Cruseilles pour les années à venir est prêt, il reste à le formaliser dans le cadre d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) prochainement.

**Pour l'heure, les projets pour 2022 sont ambitieux avec la construction du Centre Technique Municipal (CTM), attendue depuis plus de dix ans, la réhabilitation de la piste forestière de la Grande Montagne, l'aménagement d'une partie de la rue des Prés Longs, de la rue du Stade et de la rue du Pontet.**

Nous continuerons également à œuvrer en faveur des enfants et des jeunes avec le **remplacement du grand jeu près de la crèche Brin de Malice et l'installation d'un espace multisports aux Dronières.**

Concernant ces dernières, nous **aménagerons les abords du skatepark-pumptrack, réhabiliterons le parcours de santé et supprimerons les poubelles afin d'instaurer une zone zéro déchet.**

Mais je n'irai pas plus loin dans les détails, vous découvrirez tous ces projets au fil des pages de ce bulletin. Nous espérons que tous pourront être réalisés cette année. Pour cela, nous comptons sur le soutien financier de l'État, de la région et du département.

Mais, parce que la vie de notre commune ne se résume pas aux investissements, j'aimerais également aborder les événements festifs qui nous attendent en 2022.

**Après le succès du premier grand carnaval de Cruseilles le 5 mars, nous espérons que cette année sera celle du retour à la normale avec la fête de la musique, annulée en 2021, qui aura lieu le 24 juin et le 13 juillet au lac des Dronières.**

**Également, de nouvelles manifestations verront le jour telles qu'une exposition de voitures d'exception à but caritatif le 12 juin ou encore une soirée guinguette sur la place de l'Église le 9 juillet.** Vous retrouverez toutes les dates dans l'agenda en dernière page. Nous avons hâte de vous retrouver lors de ces divers événements !

Dans cette attente, je vous souhaite un beau printemps.

Je reste, comme à l'habitude, à votre écoute et à votre disposition, ainsi que mon équipe.

Bien à vous.

Votre maire



# DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ



## Départs et arrivées au sein du Conseil Municipal

**Le conseil municipal souhaite la bienvenue à Louis Jacquemoud et Marylou Bouchet qui succèdent à Yann Bedoni et Estelle Ratel en tant qu'élus de l'équipe Unis Pour Cruseilles 2020.**

Nous remercions Yann et Estelle pour leur travail au sein des commissions et du conseil et nous souhaitons à Estelle une pleine réussite dans son nouveau projet professionnel en famille.



## EN AVRIL ET EN JUIN : LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

### L'élection présidentielle

**1<sup>ER</sup> TOUR : 10 AVRIL 2022**

**2<sup>ND</sup> TOUR : 24 AVRIL 2022**

Le Président de la République est élu au suffrage universel direct. Son mandat dure 5 ans et est renouvelable une fois. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés c'est-à-dire l'ensemble des bulletins de vote déposés dans l'urne, déduction faite des votes blancs (absence de bulletin de vote ou bulletin de vote sans indication) et des votes nuls (bulletins de vote déchirés ou annotés).

Si aucun candidat n'est élu lors du 1<sup>er</sup> tour, les 2 candidats arrivés en tête sont autorisés à se présenter au 2<sup>nd</sup> tour, qui a lieu 2 semaines après.

### Les élections législatives

**1<sup>ER</sup> TOUR : 12 JUIN 2022**

**2<sup>ND</sup> TOUR : 19 JUIN 2022**

Les élections législatives servent à élire les députés. Les députés sont élus par circonscription, au suffrage universel direct, au scrutin majoritaire à 2 tours. Actuellement c'est Madame Christelle Petex-Levet qui est députée LR de la 3<sup>ème</sup> circonscription de Haute-Savoie à laquelle appartient Cruseilles.

Pour être élu au 1<sup>er</sup> tour, un candidat doit obtenir plus de 50 % des suffrages exprimés et un nombre de voix au moins égal à 25 % du nombre des électeurs inscrits.

Si aucun candidat n'est élu dès le 1<sup>er</sup> tour, un 2<sup>nd</sup> tour est organisé une semaine plus tard auquel prennent part :

- Les 2 candidats qui sont arrivés en tête
- Les candidats suivants, à condition d'avoir obtenu un nombre de voix au moins égal à 12,5 % du nombre des électeurs inscrits.

Au 2<sup>nd</sup> tour, le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix est élu.

La durée du mandat des députés est de 5 ans.

## VOUS ALLEZ ÊTRE ABSENT LE JOUR D'UNE ÉLECTION ?

**Vous pouvez choisir de voter par procuration.**

Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et établir une procuration. Vous pouvez effectuer cette démarche à l'aide d'un formulaire à télécharger en ligne ou à retirer auprès d'une gendarmerie, d'un commissariat, d'un tribunal...

Dans tous les cas, vous devrez vous rendre en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie ou tout autre lieu défini par le préfet afin de justifier de votre identité.

**Attention, faites cette démarche au plus tôt pour être assuré que la mairie reçoive votre procuration à temps.**





# URBANISME

DIAGNOSTIC



2021

ÉTABLISSEMENT  
DU PADD



TRADUCTION  
RÈGLEMENTAIRE  
DU PADD



DÉBUT 2022

ARRÊT DU  
PROJET DE PLU

MAI / JUIN 2022

ENQUÊTE  
PUBLIQUE

AUTOMNE 2022

APPROBATION  
DU PLU PAR  
LES ÉLUS

FIN 2022  
DÉBUT 2023

## Révision du PLU

L'arrêt du PLU est envisagé pour le mois de mai. Ensuite, nous devons attendre l'avis des Personnes Publiques Associées (PPA), c'est-à-dire les services de l'État, la Chambre d'Agriculture, le SCOT... S'il n'y a pas de difficultés particulières, le PLU pourrait être mis à l'enquête publique en septembre 2022. Les dates des permanences du commissaire enquêteur seront alors largement communiquées. Enfin, nous prévoyons une approbation définitive du PLU en décembre 2022 ou au plus tard janvier 2023.

Nous vous rappelons que durant cette période de révision, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent faire l'objet d'un sursis à statuer si elles sont en contradiction avec les futures règles envisagées du PLU.

**Cette révision du PLU prend du temps car, au vue du fort développement des constructions ces dernières années, il est primordial de réaliser un véritable état des lieux des ressources encore disponible en eau potable et de la capacité restante de notre station d'épuration à traiter les eaux usées ainsi que celles des ruisseaux à absorber les eaux traitées en assainissement individuel.**

À la lecture des premiers résultats des études menées par le cabinet NICOT, il est certain que notre commune, tout comme l'ensemble du territoire de la CCPC, va devoir freiner drastiquement son développement. Inévitablement, cela va se traduire, dans notre nouveau PLU, par la suppression de zones constructibles.

**Aussi, étant donné que les possibilités de développement de notre commune vont très rapidement se restreindre, il nous a semblé important de répondre en priorité, dans le cadre de cette révision du PLU, aux besoins en équipements publics et d'intérêt général pour les habitants.**

**Par conséquent, nous travaillons sur 2 nouveaux secteurs d'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation). Le premier secteur devrait porter une résidence seniors (bien placée cette fois-ci !), une crèche, une résidence intergénérationnelle et un deuxième pôle de santé qui viendrait compléter la Maison de Santé déjà trop exiguë pour accueillir les professionnels dont la population a besoin. La deuxième OAP accueillerait des locaux commerciaux et du logement.**

**Nous travaillons également à l'installation de deux zones d'activités, l'une pour les artisans et l'autre davantage axée sur les activités de service** qui pourrait, par exemple, accueillir la salle de sport fitness tant plébiscitée par les Cruseillois.

**Comme nous nous y sommes engagés en 2020, nous sommes en train de dessiner le CRUSEILLES DE DEMAIN afin que son développement futur, bien que limité, se fasse de manière cohérente et durable.** Pour ce faire, nous avons recensé depuis le début de notre mandat ce qui manque à la population et aux professionnels afin qu'il demeure agréable de vivre sur notre commune.

**Voilà notre vision du futur et notre seule ambition politique ! Nous continuerons à vous expliquer ce que l'on fait et à faire ce que l'on vous a promis !**

## Avis rendus par la commission urbanisme

Pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 28 février 2022, le service urbanisme a instruit :

- 20 Déclarations Préalables (DP) qui ont donné lieu à 19 accords et 1 refus ;
- 4 permis de construire (bâtiments agricoles, permis modificatifs sur des collectifs mais sans création de nouveaux logements) donnant lieu à 3 accords et 1 refus ;
- 9 permis de construire ou permis modificatifs pour des maisons individuelles qui ont donné lieu à 8 accords et 1 retrait de permis suite à l'annulation de la part du demandeur.

Pour rappel, les décisions (arrêtés) sont visibles sur le panneau d'affichage légal de la mairie pendant une durée de deux mois et les dossiers sont consultables sur demande auprès du service urbanisme.





# TRAVAUX ET BÂTIMENTS

## Construction du Centre Technique Municipal (CTM)

Le permis de construire déposé le 9 décembre 2021 a été accordé le 1<sup>er</sup> mars 2022.

Sur la base du planning prévisionnel fourni par le maître d'œuvre, AGI Ingénierie, le bâtiment pourrait être réceptionné au terme de 10 mois de travaux, ceci sans tenir compte des potentielles difficultés d'approvisionnement en matières premières auxquelles font face de nombreux chantiers depuis plusieurs mois.

Pour l'heure, un appel d'offres est en cours afin de retenir les entreprises qui travailleront à la construction de nos locaux techniques.

Par la suite, le suivi de chantier sera également assuré par le même maître d'œuvre pour un montant négocié de 33 800 € HT.

**Avant l'ouverture des plis des entreprises concernant leurs offres de prix, le montant estimé des travaux s'élève à 891 000 € HT ; nous vous communiquerons le coût actualisé dans le prochain bulletin municipal.**



## Déconstruction des préfabriqués accolés au collège

Comme nous vous l'avions annoncé à l'automne 2021, nous nous étions engagés auprès du collège à évacuer les préfabriqués qui accueillait précédemment le périscolaire de l'école élémentaire.

Leur désamiantage s'annonçant coûteux, nous avons pris quelques mois pour consulter plusieurs entreprises et négocier les prix.

**Ainsi, c'est l'entreprise Benedetti Guelpa qui a été mandatée mi-janvier pour engager les travaux de désamiantage et de démolition des préfabriqués pour un coût de 47 395 € HT.**

Les travaux ont débuté le 14 février 2022 pour un peu moins de 2 semaines.

Le tènement, remis en état, a été rétrocédé au collège pour la rentrée scolaire des vacances d'hiver.



## Renouvellement du jeu en bois près de la crèche Brin de Malice

**La grande structure en bois va être remplacée d'ici l'été par plusieurs jeux destinés à des enfants de 2 à 12 ans.**

En effet, les cordages étant usés, nous avons demandé un devis pour les changer mais il est apparu bien trop élevé au regard de l'âge de cette structure qui présente d'autres signes de vieillissement.

Aussi, nous avons décidé de la démonter et de la remplacer par de nouveaux jeux plus modernes qui permettront aux enfants de découvrir d'autres activités ludiques.

**Le coût de ces nouvelles installations s'élève à 21 000 € HT.**

## Déconstruction de l'ancien columbarium du cimetière

**Nous avons saisi l'opportunité de l'enlèvement des préfabriqués pour traiter en même temps le désamiantage et la démolition de l'ancien columbarium, inutilisé depuis plusieurs années.**

En effet, ces travaux s'annonçant de nouveau coûteux en raison d'une présence importante d'amiante, il nous a semblé judicieux de les jumeler avec ceux des préfabriqués afin de bénéficier d'un tarif plus avantageux.

**C'est donc l'entreprise Benedetti Guelpa qui s'en est chargée dans la semaine du 21 au 25 février 2022 pour un montant de 11 400 € HT.**

## Démolition de la maison située au 43 route d'Annecy

**En vue du projet de réalisation d'une aire de stationnement en lieu et place de la bâtisse située route d'Annecy et acquise par la commune en 2021, plusieurs entreprises ont été sollicitées afin d'établir un devis pour sa démolition.**

**Après analyse et négociation, c'est l'entreprise SADEMO qui a été retenue pour un montant de travaux s'élevant à 15 700 € HT.**

Suite aux travaux nécessaires de dé-raccordement de la maison, engagés par les différents concessionnaires (gaz, eau et électricité), le chantier a démarré le 14 mars pour une semaine.

En parallèle, le bureau d'études MO2i a été mandaté pour travailler sur un avant-projet visant à transformer ce tènement, contigu à la propriété départementale, en zone de stationnement. **Selon l'emprise du projet, il sera possible de créer entre 17 et 22 places de parking.**

**Afin de compléter cette assiette foncière, la commune est sur le point d'acquérir une parcelle adjacente d'une superficie de 158 m<sup>2</sup> au prix de 23 700 €.**

Enfin, nous sommes en cours de négociation amiable pour acheter le tènement portant la maison située sur la route du Suet qui s'inscrit dans la continuité des deux parcelles citées précédemment, cela permettrait de créer un accès piéton reliant la route du Suet au parking et à la RD 1201. La rénovation de ce bâtiment pourrait également accueillir un nouveau projet communal.



## Rénovation du toit et de l'appartement du 2<sup>ème</sup> étage situé à l'école élémentaire



Suite à des infiltrations récurrentes au niveau de la toiture, la commune a décidé de rénover la couverture des appartements de l'école élémentaire. Pour ce faire, trois entreprises locales ont été consultées.

Début janvier, la SARL Humbert a été retenue pour ces travaux de réfection pour un coût de 10 500 € HT. Le chantier a eu lieu en février.

Dans un souci d'économie d'énergie, l'isolation des combles a été réalisée et un escalier escamotable a été installé pour permettre l'accès aisé aux combles sans risque de chute, le tout pour un montant de 3 450 € HT.

Après des travaux de peinture et l'installation d'une nouvelle cuisine, **cet appartement**, libéré par une enseignante de l'école, **sera mis en location afin d'apporter des ressources financières supplémentaires à la commune.**

## Une nouvelle cabane pour les daims aux Dronières

Le parc à daims des Dronières remporte toujours un vif succès auprès des promeneurs, petits et grands. Celui-ci demande une surveillance quotidienne des agents des services techniques et un suivi par un vétérinaire spécialisé. S'il n'y a pas de problèmes particuliers, cette visite a lieu une fois par année.

À cette occasion, nous abordons avec le vétérinaire différents sujets : les installations, la nourriture, la santé des daims, leur nombre...

Concernant la reproduction de ces cervidés, aucun mode de régulation n'a jamais été réellement mis en place hormis la vasectomie de quelques mâles mais qui n'a pas suffi à stabiliser le nombre d'animaux.

Aussi, comme le parc est adapté pour environ 35 animaux alors que nous dépasserons certainement la quarantaine avec les naissances prévues cette année, il est devenu urgent de réguler les naissances.

C'est pourquoi, nous avons décidé de séparer les mâles reproducteurs des femelles.

Pour ce faire, le parc a été divisé en 2 parties au niveau du goulet d'étranglement existant.

Ainsi, ce deuxième parc accueillera les mâles et les quelques femelles que nous déciderons éventuellement de mettre à la reproduction ; tandis que le parc principal accueillera les femelles, les mâles vasectomisés et les jeunes non encore reproducteurs (moins de 2 ans en règle générale).

Pour ce nouvel enclos, une deuxième cabane en bois d'environ 20 m<sup>2</sup> a donc été construite avec une dalle béton et un drain sur le pourtour. Elle se situe en bordure du chemin qui passe au-dessus du centre nautique.

Ces travaux ont été réalisés courant février par l'entreprise Richard pour un montant de 10 048 € HT.

Nous avons également équipé chaque cabane d'un système qui permet l'approvisionnement et le stockage de foin en balles rondes, plus faciles à trouver, moins chères à l'achat et de meilleure qualité pour les daims que les petites bottes rectangulaires.



## ET D'AUTRES PROJETS OU DES RÉFLEXIONS À MENER POUR 2022...

- Installer un chalet de rangement pour les jeux au CLAE de l'école maternelle,
- Installer un chalet, éventuellement d'occasion, aux abords du skate park-pumptrack,
- Rénover l'appartement vide situé à l'étage de l'école de Deyrier,
- Poursuivre l'étude du projet de cantine scolaire,
- Étudier le projet de réhabilitation de la Maison Gal dans le cadre du projet " Petite Ville de Demain ".



## Quelques informations collectées par les radars pédagogiques

Nos radars pédagogiques sont équipés d'une mémoire permettant de stocker les informations relatives à la circulation. Il nous a semblé intéressant de vous communiquer quelques données recueillies :

### Radars installés à Féchy :

Mesures effectuées du 01/12/2021 au 25/01/2022

- La vitesse moyenne enregistrée est de 42 km/h alors que la limitation est à 50 km/h
- 84 % des véhicules roulent en dessous de 50 km/h
- 15 % des véhicules roulent entre 51 et 70 km/h
- 1 % des véhicules roulent au-dessus de 70 km/h

### Radars installés à Beccon :

Mesures effectuées du 28/10/2021 au 6/01/2022

- La vitesse moyenne enregistrée est de 43 km/h alors que la limitation est à 50 km/h
- 74 % des véhicules roulent en dessous de 50 km/h
- 24 % des véhicules roulent entre 51 et 70 km/h
- 2 % des véhicules roulent au-dessus de 70 km/h

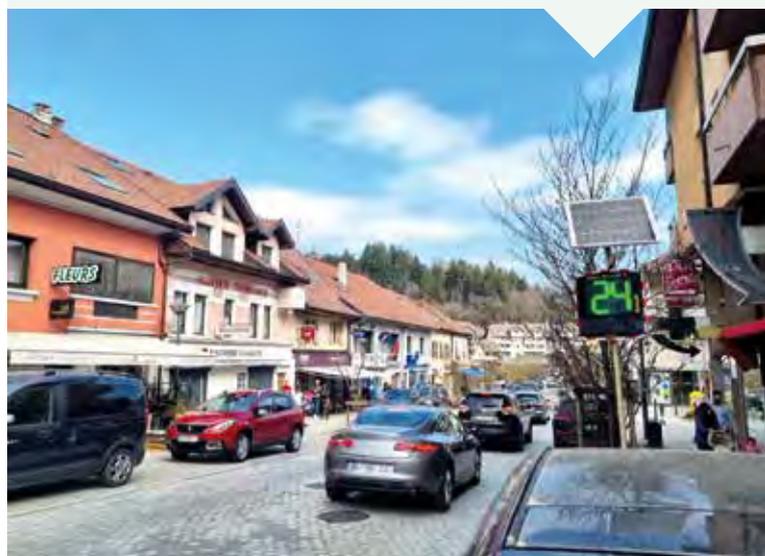
### Radars installés dans la Grand'rue :

Mesures effectuées du 23/10/2021 au 28/01/2022

- La vitesse moyenne enregistrée est de 23 km/h alors que la limitation est à 30 km/h
- 90 % des véhicules roulent en dessous de 30 km/h
- 9 % des véhicules roulent entre 31 et 40 km/h
- 1 % des véhicules roulent au-dessus de 40 km/h

**Nous pouvons constater qu'une grande majorité des véhicules respectent la vitesse limitée des différents lieux.**

**Néanmoins, certains excès sont constatés mais nous n'indiquerons pas la vitesse enregistrée pour ne pas encourager une surenchère.**



## Passage de la durée de stationnement autorisée à 2 heures sur l'ensemble de la zone bleue

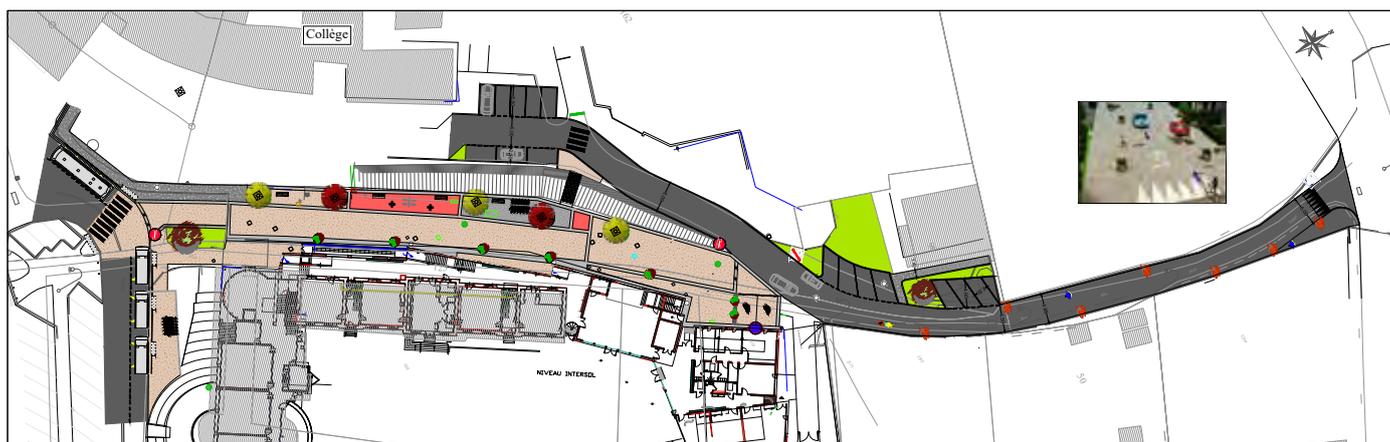
**Depuis juin 2019, des zones de stationnement « zone bleue » sont matérialisées sur certaines voies et places du centre-ville.**

Le stationnement y est réglementé du lundi au samedi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Il n'est, en revanche, pas limité dans sa durée les dimanches et jours fériés.

La durée du stationnement était limitée jusqu'alors à 1 h 30 sur la plupart des secteurs et à 2 h sur le parking à l'arrière de la Maison de Santé.

**Désormais, afin de rendre plus lisible le fonctionnement de cette zone bleue et permettre d'aborder plus sereinement les rendez-vous d'une durée supérieure à 1 h 30, la municipalité a décidé de passer la durée de stationnement autorisée à 2 h sur l'ensemble de la zone.**

## Aménagement de la rue des Prés Longs au niveau de l'école élémentaire



Les travaux de rénovation de l'école élémentaire sont arrivés à leur terme fin février 2022 et les élèves ont pu réintégrer l'ensemble des locaux au retour des vacances d'hiver. La rue des Prés Longs, située le long de ce bâtiment, nécessite désormais d'être réaménagée.

Pour ce faire, le bureau d'étude Mo2i, retenu pour la réalisation d'un avant-projet en novembre 2020, va nous accompagner sur l'ensemble de l'opération pour un coût de 17 770 € HT.

Concernant cet aménagement, un certain nombre de contraintes et d'objectifs ont été identifiés :

- le maintien obligatoire d'un accès véhicule aux logements du collège,
- le besoin en places de stationnement réservées aux enseignants,
- le souhait de créer un espace de rencontre apaisé et sécurisé au-devant de ce bâtiment public dédié aux enfants,
- la possibilité pour les enfants empruntant les transports scolaires de prendre leur bus à l'école élémentaire (80 élèves concernés cette année),
- la sécurisation de la liaison piétonne entre la Poste et le CLAE/école.

Au terme d'un travail de concertation avec la CCPC et la directrice de l'école, un projet d'aménagement a été validé. Il prévoit la création de :

- 12 places de stationnement pour les enseignants,
- un quai pour accueillir un grand bus et 3 minibus,
- une zone totalement piétonne sauf pour l'accès pompiers,
- une petite aire de jeux pour les enfants et des bancs,
- des arbres de haute tige et des jardinières.

Ces travaux auront lieu durant l'été 2022 et sont estimés à 356 000 € HT. L'aménagement de la rue le long du cimetière sera traité ultérieurement pour des raisons financières et en fonction des projets en cours sur ce secteur, notamment la cantine scolaire.

Enfin, la présence de notre ASVP sera renforcée aux abords des écoles au regard des nombreuses incivilités constatées.

## Aménagement de la rue du Stade

Les travaux de sécurisation aux abords des établissements scolaires, réalisés aux Ébeaux en 2010, prévoyaient une tranche conditionnelle pour l'aménagement de la rue du Stade ; celle-ci n'a jamais été mise en œuvre.

L'an dernier, cette voie a été sommairement réparée pour pallier aux différents problèmes de sécurité (accotements dénivelés, nids de poule à répétition, arrachements d'enrobés, faïençage excessif...) et les marquages au sol ont été refaits, ceci dans l'attente d'un projet plus ambitieux.

Étant donné que le projet d'aménagement de la RD 15 a pris du retard en raison de la complexité des travaux à réaliser pour gérer les crapauds, la municipalité a décidé de se reporter dès cette année sur le réaménagement de cette voie qui se doit d'être simple mais fonctionnel.

Le bureau d'études Mo2i a été mandaté pour repartir de l'étude de 2010 et adapter le projet aux nouveaux éléments présents depuis cette date, principalement les containers semi-enterrés.

Un projet a été validé et les travaux seront jumelés à ceux de la rue des Prés Longs afin de ne réaliser qu'un seul appel d'offres et ainsi optimiser les coûts.

Le chantier aura donc lieu cet été également pour ne pas trop perturber la circulation pour un coût prévisionnel de 285 000 € HT.





## Réhabilitation de la rue du Pontet

**En 2021, les habitants de la rue du Pontet ont sollicité la commune pour lancer une réfection de cette voie qui souffre de multiples reprises liées, entre autres, à des réparations de réseaux régulières.** En effet, les riverains ont notamment subi l'an dernier une importante fuite sur le réseau d'eau potable qui a entraîné plusieurs coupures.

En fin d'année, nous avons donc averti les concessionnaires que nous souhaitons faire des travaux dans ce secteur dès 2022.

**La CCPC a alors décidé de rénover ses 3 réseaux (eaux usées, eau potable et eaux pluviales) en concomitance avec nos travaux de voirie et le SYANE reprendra également l'éclairage public.**

Une réunion sur place a été organisée en janvier afin d'appréhender les travaux à réaliser.

Il est ainsi envisagé d'implanter un caniveau central afin de gérer les écoulements d'eau, d'enterrer les réseaux secs, de réaliser des enrobés neufs et si possible de matérialiser quelques places de stationnement.

**Le coût à la charge de la commune a été évalué par ATGT qui est le bureau d'études mandaté par les trois maîtres d'ouvrage pour travailler sur ce projet. Il est estimé à 115 000 € HT pour la voirie et 46 200 € HT pour l'éclairage public.** Le parking situé au fond de la rue du Pontet pourrait également être aménagé définitivement pour 57 000 € HT.

## Confortement de la route Forestière située au Salève

**L'ONF (Office National des Forêts) sollicite la commune de Cruseilles depuis plusieurs années pour conforter la route forestière afin de faciliter l'exploitation des bois dont la gestion leur est confiée.**

La longueur de réfection envisagée avoisine les 2.9 km. Les travaux prévoient d'élargir la voie, de créer une aire de retournement, de gérer le pluvial à certains endroits et de réaliser les raccordements aux différentes routes attenantes.

**Le budget prévisionnel de ces travaux est de 193 000 € HT, dont 129 000 € de subventions provenant de la région et du département. Le reste à charge pour la commune sera donc de 64 000 € HT.**

## Avancement du projet d'aménagement de la RD 15 au niveau du Lac des Dronières

**Depuis 2021, nous travaillons activement avec le Conseil Départemental et la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) au projet d'aménagement de la route des Dronières comprenant aussi la dernière tranche de crapauducs à réaliser.**

La compatibilité entre les deux aménagements envisagés est désormais prouvée ; celui de surface, pour la commune, qui vise à sécuriser les différents flux et apaiser la vitesse des véhicules et celui du département qui souhaite mettre en œuvre des dispositifs à destination de la protection des amphibiens.

**Si le projet est bien avancé du point de vue des aménagements routiers, le frein principal demeure la qualité de l'insertion paysagère des dispositifs destinés à diriger les amphibiens** lors de la remontée du lac (remontée postnuptiale pour les adultes et remontée des crapelets). Une étude complémentaire relative à cette insertion a été demandée au bureau d'études.

**En conséquence, ce chantier, que nous envisagions de réaliser à partir de septembre 2022, est repoussé à 2023 afin d'avoir tous les éléments nécessaires à la prise de la meilleure décision possible pour notre cher lac des Dronières.** Actuellement, ce projet est estimé à 760 000 € HT, y compris les travaux liés aux amphibiens financés par le Conseil Départemental, mais hors travaux liés aux réseaux secs et humides incombant aux différents concessionnaires (Orange, SYANE, CCPC).

L'ONF gèrera la plus grande partie de ce chantier en élaborant un MAPA (Marché à Procédure Adaptée) puis en supervisant les travaux qui devraient être réalisés en 2022.



## Coupe des arbres le long de la rue des Grangettes



Lors de l'aménagement du lotissement des Grangettes, des arbres avaient été plantés sur les trottoirs.

**Aujourd'hui, les règles d'accessibilité ne permettent plus ce type d'implantation qui entrave largement la circulation des piétons.**

Au fil des ans, certains arbres avaient déjà été coupés à la demande des riverains.

Ce printemps, nous avons décidé de tous les couper et de boucher les trous laissés par les souches avec de l'enrobé afin de faciliter l'utilisation des trottoirs.

**Pour compenser ces coupes, une commande d'arbres a été passée afin d'en implanter dans divers endroits plus opportuns du bourg-centre.**

## Projet d'installation de la vidéo protection dans le centre-bourg

**Suite à la présentation du principe de vidéo protection par la gendarmerie puis à un débat au sein du conseil municipal, ce dernier s'est montré majoritairement favorable à ce projet.**

En effet, nous souhaitons renforcer le sentiment de sécurité au sein de la population, nous prémunir de l'augmentation de la délinquance et plus particulièrement du phénomène grandissant des atteintes aux biens. Ainsi, la perspective d'implanter des caméras de vidéo protection dans la commune nous semble adaptée et proportionnée.

Suite au vote du conseil municipal en date du 2 novembre 2021, un diagnostic a été effectué par le référent sûreté de la gendarmerie nationale, l'adjudant-chef Laurent Casanova, en collaboration avec la brigade de gendarmerie de Cruseilles.

**Cette étude identifie 9 points stratégiques pour l'installation de 19 caméras au total. Il s'agit de filmer la voirie et en aucun cas d'autres lieux.** Les données ne sont conservées que quelques semaines dans un lieu dont l'accès est très limité et réglementé. Les images ne sont visionnées qu'en cas de besoin à la demande de la gendarmerie.

**Le premier chiffrage du coût de ces installations se monte à 132 615 € HT. Leur déploiement se fera sans doute en 2023 selon le montant des subventions obtenues.**



## ET D'AUTRES PROJETS OU DES RÉFLEXIONS À MENER POUR 2022...

- Réorganisation de la circulation dans le quartier du Corbet suite à la réunion avec les riverains (marquage au sol, panneaux...),
- Petits aménagements sur la route du Tram suite aux propositions des riverains,
- Étude de la problématique du trafic routier traversant Cruseilles et recherche de solutions à court et plus long terme,
- Étude d'implantation d'une voie dédiée aux bus entre le rond-point de Copponex et l'entrée de Cruseilles,
- Régularisation du foncier dans le secteur des Remparts pour la création de places de stationnement supplémentaires.



# FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Un budget 2022 équilibré entre dépenses et recettes à 10 437 400 €

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Budget de fonctionnement pour 5 734 500 €		Budget d'investissement pour 4 702 900 €	
RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES
Autres produits 147 300 €	Charges de personnel 1 854 900 €	Autres écritures de régularisation comptables (amortissements, report de l'excédent 2021,...) 1 434 400 €	Autres dépenses 241 800 €
Services (périscolaire, cantine), occupation domaine public 444 000 €	Charges à caractère général 1 315 000 €	Subventions et cessions 830 600 €	Remboursement de la dette 809 500 €
Impôts et taxes 1 174 700 €	Autres charges 769 800 €	Dotations et fonds divers (taxe d'aménagement et FCTVA) 643 000 €	Dépenses d'équipement 3 651 600 €
Excédents antérieurs reportés 1 930 100 €	Virement à la section d'investissement 1 794 800 €	Virement de la section de fonctionnement 1 794 800 €	
Dotations, subventions, fonds frontaliers 2 038 300 €			

## ZOOM SUR LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

TRAVAUX SUR BÂTIMENTS 1 793 900 €	DÉPENSES DE VOIRIE 738 000 €	ÉCLAIRAGE PUBLIC 502 750 €	ACQUISITIONS FONCIÈRES 366 400 €	AMÉNAGEMENT DES DRONIÈRES 97 200 €	DÉPENSES DIVERSES 153 300 €
Dont : • Remboursement à la CCPC du CLAE et de la salle socio-culturelle : 913 000 € • Construction d'un Centre Technique Municipal (CTM) - Études et travaux : 811 000 € • Démolition des préfabriqués du collège et du colombarium : 70 000 €	Dont : • Achat de matériel pour les services techniques : 55 000 € • Renouvellement de l'aire de jeux à proximité de Brin de Malice : 25 000 € • Confortement de la route forestière : 193 000 € • Aménagement de la rue du Stade sur 2022 : 160 000 € • Aménagement de la rue des Prés Longs sur 2022 : 150 000 € • Aménagement de la rue du Pontet sur 2022 : 155 000 €	Dont : • Rénovation de l'éclairage public - Programme GER 3 : 132 700 € • Remboursements sur travaux antérieurs : 370 000 €	Dont : Acquisition de terrains bâtis, de terrains de voirie, de terrains nus et boisés : 366 000 €	Dont : • Terrain multisports : 75 000 € • Réhabilitation du parcours de santé et cabane pour les daims : 22 200 €	Dont : • Achat de mobilier et de matériel informatique : 33 300 € • Études diverses dont le restaurant scolaire : 12 000 €

Pour mémoire, un budget est un acte de prévision qui peut évoluer en cours d'exercice. Les notifications de subventions par nos financeurs permettront de conforter le financement des projets prévus pour 2022 et éventuellement d'envisager le lancement d'autres petits projets non intégrés dans le cadre du vote du budget primitif.

## Mouvements du personnel du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 28 février 2022 :

### Services techniques :

- Recrutement de M. Laurent Fenix en CDD du 1/02 au 31/12/2022 au poste de binôme du gardien du gymnase et agent technique polyvalent.

### Service enfance-jeunesse :

- Départ de Lola Berthoud, animatrice périscolaire en CDD au 1/02/2022
- Départ de Jana Turzova, animatrice périscolaire au 17/12/2021
- Retour d'Océane Avet-le-Veuf suite à son congé parental le 1/02/2022.
- Recrutement de Lorena Loyer, agent de surveillance cantine en CDD du 28/02 au 6/07/2022
- Recrutement de Sophie Duport, agent de surveillance cantine en CDD du 18/01 au 6/07/2022

### Service de restauration scolaire :

- Recrutement de Daniela Da Silva Reis, du 28/02 au 18/03, dans le cadre du remplacement d'un agent indisponible
- Recrutement de Lisa Deffayet, du 28/02 au 15/03, dans le cadre du remplacement d'un agent indisponible

### Services administratifs

- Renouvellement du CDD de Floriane Damour du 1/01 au 31/03/2022
- Renouvellement du CDD de Kristina D'Agostin du 1/01 au 31/03/2022
- Départ de Sylviane Rideau au 31/12/2021



Sylviane a intégré les services de la mairie le 1<sup>er</sup> février 2003 au service Accueil/État-Civil.

Afin de marquer son départ et dans un contexte sanitaire peu propice aux événements festifs. Ses collègues ont tout de même tenu à marquer le coup ! Une journée riche en émotions et en souvenirs !

**Les collègues et élus souhaitent une bonne continuation à Sylviane tant au niveau personnel que professionnel !**

## FONDS FRONTALIERS

### RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

**Vous avez récemment élu domicile à Cruseilles ?  
Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?  
Ou avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?  
Ou êtes titulaire d'un permis G ?**

**Venez vous faire recenser à la mairie.**

Au titre de la compensation financière genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.

**La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.**

En 2021, les fonds frontaliers se sont montés à 1 284 102 €.

**Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.**

## Notre chargée de mission « Petites Villes de Demain » est arrivée

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022, nous avons recruté, en partenariat avec la CCPC, notre chargée de mission « Petites Villes de Demain », Aurélie Vennin.

Après des études de droit et de sciences politiques, Aurélie a obtenu un master « Métiers du Service Public ». Elle a débuté sa carrière professionnelle à la mairie de Paris puis dans d'autres communes de la région parisienne aux services foncier/patrimoine puis urbanisme en tant que responsable. Puis, elle a rejoint la Haute-Savoie en 2017 pour occuper un poste de responsable du développement chez un bailleur social.

La mission d'Aurélie est désormais d'épauler les élus de la commune et de la CCPC dans l'élaboration d'un projet qui devra répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques et participer à l'atteinte des objectifs de transition écologique, démographique, numérique et de développement de notre territoire.

**Elle sera également en charge de la recherche d'un maximum d'aides financières pour mener à bien nos projets.**

Nous vous rappelons que son poste est financé à 70 % par l'État et que le reste à charge est réparti entre la commune et la CCPC.

# AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

## Restos du coeur



En partenariat avec la mairie et le CCAS, les restos du cœur ont débuté la campagne d'hiver itinérante le 23 novembre 2021. Les inscriptions ont commencé en octobre et à ce jour, 23 familles pour 44 personnes bénéficient d'une aide alimentaire et également morale. Les inscriptions pour la saison d'été sont en cours et à ce jour 15 familles pour 27 personnes sont recensées. En moyenne, ce sont l'équivalent de 241 repas qui sont distribués chaque semaine.

**Nous rappelons les coordonnées de Martine Lennon, qui gère les inscriptions et la distribution :**

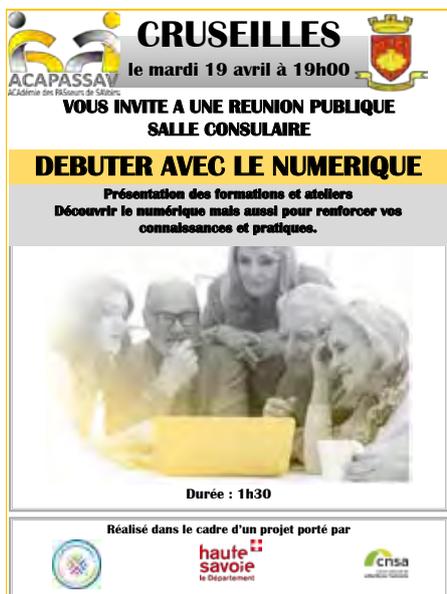
**06 76 67 57 40**

**Un grand merci à l'équipe qui, tous les mardis, apporte non seulement une aide alimentaire mais également un peu de réconfort aux personnes concernées.**

## Inclusion numérique

Lors des permanences du CCAS, de nombreuses demandes concernent les démarches administratives dématérialisées, le fonctionnement d'internet, la téléphonie. Afin d'aider au mieux les Cruseillois, le CCAS a décidé de mettre en place des ateliers d'initiation aux outils numériques. Le Conseil Départemental, dans le cadre de la conférence des financeurs de la Haute-Savoie, a lancé un appel à manifestation d'intérêt en janvier. Nous avons déposé notre dossier de candidature afin de financer le projet d'inclusion numérique et la réponse positive du Département va nous permettre de mettre en place ces formations.

**Nous vous convions d'ores et déjà à une réunion d'information et d'inscription le mardi 19 avril à 19 h en salle consulaire de la mairie.**



**CRUSEILLES**  
le mardi 19 avril à 19h00

**VOUS INVITE A UNE REUNION PUBLIQUE  
SALLE CONSULAIRE**

**DEBUTER AVEC LE NUMERIQUE**

Présentation des formations et ateliers  
Découvrir le numérique mais aussi pour renforcer vos connaissances et pratiques.

Durée : 1h30

Réalisé dans le cadre d'un projet porté par

haute savoie  
le Département

cnsa

## Action sociale

La pandémie semblant prendre du recul, le CCAS se réunit régulièrement afin de mettre en place projets et animations. Son souhait est de reprendre le lien social qui a été malmené ces deux dernières années, tout en restant prudent et en continuant de respecter certaines règles sanitaires. Rapprocher nos aînés et nos enfants, échanger avec les résidents de l'EHPAD, proposer des rencontres sur différents thèmes : les idées ne manquent pas et seront mises en place petit à petit.

## PERMANENCE DU CCAS

La permanence du CCAS a lieu tous les mercredis après-midi de 14 h à 16 h avec ou sans rendez-vous.

Vous y trouverez des renseignements et des conseils dans vos démarches administratives et vos dossiers d'aides sociales (sur papier ou en ligne) et une aide pour vous orienter vers les administrations et services compétents en matière de social, d'emploi...

**Tél. : 04 50 32 10 33**



## Permanence de la mission locale du Genevois tous les jeudis matin à Cruseilles

La Mission Locale est une association qui permet aux jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les obstacles à leur insertion professionnelle. Elle les accueille, les informe, les oriente et les soutient dans leurs recherches d'emploi et dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.

**Afin de faciliter l'accès à ce service, une permanence de la Mission Locale du Genevois a lieu tous les jeudis matin de 8 h 30 à 11 h 30 au 16, avenue des Ébeaux à Cruseilles (à côté de La Poste).**

**N'hésitez pas à venir vous renseigner.**



# ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Pendant les vacances d'hiver,  
l'accueil de loisirs s'est transformé en un énorme atelier d'art.

**Les enfants ont pu s'initier tour à tour, à la poterie, à la photographie, à la vidéo, au dessin et à la peinture.**

Nos petits peintres en herbe ont découvert divers courants artistiques au travers de grands artistes peintres comme Claude Monet, Pablo Picasso, Joan Miro, Otto Freundlich, Andy Warhol, Yayoi Kusama, Takashi Murakami, Jean-Michel Basquiat, Robert Delaunay, Banksy, Vincent Corpet, et se sont inspirés de leurs œuvres pour produire de magnifiques tableaux qui ont été exposés à la fin de la première semaine. Les parents ont été invités à venir admirer les productions de leurs enfants et à partager ce moment convivial autour d'une bonne crêpe.

**La sortie neige aux Contamines-Montjoie pendant la deuxième semaine des vacances s'est déroulée dans la bonne humeur, sous un soleil généreux.** Les petits ont dévalé avec bonheur les pentes enneigées en luge, et les grands ont fait une belle balade en ski de fond.

**Les vacances terminées, ce sont les animatrices du périscolaire qui ont repris le flambeau, en proposant de nouveau de nombreuses activités.** D'ailleurs, le prochain numéro du « Journal du CLAE » paraîtra début mai. L'allègement des restrictions sanitaires permettra le retour du projet de rencontres entre les enfants de grande section de maternelle et les résidents de l'EHPAD.

**C'est le thème du cirque qui a été choisi pour les vacances de printemps.** Un grand spectacle aura lieu vendredi 29 avril à 17 h pour clôturer ces deux semaines.



## Un beau succès pour la première édition du Grand Carnaval de Cruseilles !

**Le samedi 5 mars en début d'après-midi, nous avons été très nombreux à nous retrouver sur le parking du gymnase pour le premier grand carnaval de Cruseilles. Petits et grands, déguisés ou non, tous avaient envie de faire la fête !**

Accompagnés des musiciens de l'École de Musique et de l'Harmonie Municipale Cruseilles-Le Châble, nous avons déambulé au rythme de la batucada, dans le vieux Cruseilles puis dans la Grand'rue en marquant trois arrêts pour des mini-concerts : à l'EHPAD pour égayer la journée de nos aînés, sur les marches de l'église et sur la place de la mairie.

Puis nous nous sommes retrouvés de nouveau sur le parking du gymnase pour brûler le magnifique bonhomme carnaval très coloré fabriqué par les élèves de l'école maternelle publique et, enfin, nous avons goûté et dansé.

**Les stands proposant friandises, crêpes, gâteaux et boissons, tenus par les APE de l'école publique et de l'école Saint Maurice ainsi que par Les Traileuses du Désert, ont été dévalisés...**

**Nous remercions chaleureusement les agents du service périscolaire qui se sont impliqués dans l'organisation de ce bel évènement ainsi que l'École de Musique du Pays de Cruseilles et l'Harmonie Municipale Cruseilles-Le Châble pour l'animation musicale et les chants.**

**Enfin, merci aux Jeunes Sapeurs-Pompiers et à la brigade de gendarmerie de Cruseilles qui ont assuré la sécurité de cette manifestation.**

**Au vu de ce vif succès, le rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !**



# ZOOM LES HAUTS DE CHOSAL



**L'établissement les Hauts de Chosal fait partie du complexe de la Ferme de Chosal qui dépend de l'association gestionnaire AAPEI Epanou d'Annecy.**

Il est placé sous la compétence du Conseil Départemental. Les résidents accueillis sont des personnes ayant été orientées par la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapée) en raison de leur handicap intellectuel.

Situé 75 chemin des Fourches sur la commune de Cruseilles, il a ouvert ses portes en juillet 2020, permettant une meilleure et plus importante offre que ce qui était anciennement proposé sur le site de la Ferme de Chosal.

**La structure répond à un besoin d'hébergement pour des personnes en situation de handicap. Elle accueille 64 résidents. 40 d'entre eux travaillent à**

l'ESAT (Établissement et Services d'Aide par le Travail) de la Ferme de Chosal (à Copponex) et 24 font partie de la Petite Unité de Vie pour Personnes Handicapées Vieillissantes (PUV PHV).

L'accompagnement de ces derniers, appelés seniors, a pour objectif premier la prévention de la perte d'autonomie liée à l'avancée en âge.

Les travailleurs de l'ESAT sont logés en appartement de soutien ou en foyer d'hébergement selon leur degré d'autonomie du quotidien.

Une place d'accueil temporaire permet aujourd'hui d'accueillir des stagiaires qui souhaitent entrer à l'ESAT ou d'être un relais pour les familles des travailleurs externes qui en ont besoin.

*La résidence "Les Hauts de Chosal"*



Un dispositif de temps aménagé vient compléter l'accompagnement. Celui-ci permet de soulager les ouvriers vieillissants ou les ouvriers qui en ont besoin pour raisons médicales (temps partiel).

Ils sont accompagnés par une conseillère en économie sociale et familiale qui assure l'animation du temps de travail libéré les après-midis.

**L'établissement est ouvert 365 jours par an, 24h/24.**

Le dispositif d'hébergement est un lieu de vie semi-privé / semi-collectif.

Il est ouvert sur l'extérieur par de grandes baies vitrées et offre aux résidents un équipement complet : chambres privatives pour la partie foyer, appartements individuels ou colocations pour la partie appartements de soutien et studios pour la partie senior. Il est doté également d'une salle polyvalente, d'espaces de rencontres, d'un espace blanchisserie, de multiples terrasses, et d'un jardin aménagé...

Ce bâtiment a été conçu pour une bonne intégration dans son environnement et au regard des valeurs de développement durable qui caractérisent le complexe de la Ferme de Chosal.

**Les résidents sont accompagnés dans leur quotidien par une équipe pluridisciplinaire socio-éducative et para-médicale.** Celle-ci assure une aide selon les potentialités d'autonomie de chacun, en leur proposant un lieu de vie adapté et sécurisant pour la meilleure inclusion sociale possible.



*La Ferme de Chosal*

Pour l'ensemble de la résidence, les objectifs se réalisent autour de la vie quotidienne, du suivi de la santé, des loisirs et des activités de lien et d'utilité sociale, en complémentarité avec les objectifs de développement et diversification des compétences professionnelles pour ceux qui travaillent à l'ESAT de la Ferme de Chosal.

**La localisation sur Cruseilles permet aux résidents de s'ouvrir davantage vers l'extérieur en profitant de la vie locale en matière de culture, loisirs, sports, commerces, etc. et de créer des partenariats avec la commune, son tissu associatif et ses habitants.**

Le jardin d'Ivers, situé à l'entrée du bâtiment principal, est un lieu d'exposition dans le cadre du projet Chos'art. C'est un lieu où différents artistes participent à l'une des 3 expositions proposées chaque année. Ce lieu d'exposition se veut ouvert à tous et pour tous.

Avis aux artistes de Cruseilles ou aux amateurs d'exposition, ce lieu se veut celui de tous, même si la situation actuelle nous contraint à quelques mesures sanitaires...



*Le Jardin d'Ivers*



# JEUNESSE

## Projet d'implantation d'un terrain multisports aux Dronières

Comme promis lors de notre campagne électorale, la municipalité réfléchit à la construction d'un terrain multisports, tant plébiscité par nos jeunes.

Il s'agit d'une infrastructure à l'air libre qui permet à la population de pratiquer diverses activités sportives. Parmi elles, on retrouve les plus classiques telles que le football, le handball ou le basket. Cependant, en fonction de la dimension du terrain multisports et des modules présents, il est possible d'ajouter plusieurs autres activités. Par exemple, du badminton, du volleyball, de l'athlétisme...

Cet équipement nécessite une surface conséquente (au minimum 24 m x 12 m) et ne doit idéalement pas se situer trop près des habitations afin de ne pas occasionner de nuisances sonores.

Il est aussi intéressant d'optimiser son utilisation en permettant son accès aux scolaires.

**C'est donc tout naturellement que nous avons imaginé le positionner sur le site des Dronières, sur la parcelle, propriété de la commune, située entre la route qui mène au centre nautique et le lac en concertation avec les jeunes.**

En effet, il pourrait ainsi être utilisé régulièrement par la MFR (Maison Familiale Rurale) et l'IMAA (Instruction Maintenance Aéronautique et Automobile) pendant le temps scolaire et par tous pour les loisirs le reste du temps. De plus, sa situation au bout de la piste piétonne/cyclable actuelle permettrait un accès en toute sécurité.

Enfin, le parking prévu dans le cadre de l'aménagement de la RD 15 serait juste en face, permettant ainsi un stationnement à proximité pour les utilisateurs véhiculés.



Dans la continuité de ce projet de terrain multisports, nous envisageons d'agrandir la zone de détente proche du lac en comblant le trou entre la digue du lac et le terrain concerné.

Pour cela, nous avons contacté la DDT (Direction Départementale des Territoires) afin de connaître les démarches à effectuer.

Ce comblement permettrait d'une part de consolider la digue artificielle qui a plus de 50 ans maintenant, d'épauler la RD 15 dont l'ouvrage de soutien montre des signes de fatigue et enfin de créer un nouveau lieu de détente arboré (tables de pique-nique, terrain de pétanque, jeux pour enfants, cheminement piéton...).

Pour mener à bien ce projet, nous devons préserver le trop plein du lac et les diverses arrivées d'eau existantes, les ouvrages à créer seront étudiés par un bureau d'études géologiques et environnementales. **Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à ce dossier.**



Le printemps va rimer avec réalisation pour les jeunes du CMJ. En effet, les deux premiers événements de nos jeunes vont se concrétiser :

- **Le défi ramassage de déchets** organisé par la Commission Développement Durable **qui aura lieu le 9 avril 2022 à partir de 15 h.** Soyez prêts !
- **Le tournoi sportif** imaginé par la Commission Animation qui aura lieu **le dimanche 19 juin à partir de 10 h.** Réservez cette date !

Autres nouvelles !

Depuis quelques semaines, les enfants allant au périscolaire peuvent désormais déposer leurs dessins et lettres auprès des animateurs pour le projet "Lettres à nos aînés". Elles seront ensuite envoyées aux personnes âgées de Cruseilles. De belles correspondances en perspective !

Enfin, un nouveau projet à vu le jour ces dernières semaines. L'objectif : réhabiliter les vieux tags entre l'école primaire et le bureau de poste en une jolie fresque colorée.

**Journée Ramassage de déchets**  
Organisée par le Conseil Municipal des Jeunes de Cruseilles

**Samedi 9 avril 2022 à partir de 15h00**  
Rendez-vous sur la place de la Mairie  
Accompagnement par un parent obligatoire

15h00  
Rassemblement devant la Mairie  
15h30 - 16h45  
Ramassage des déchets en équipe dans les rues de Cruseilles  
17h00  
Gouter offert par les Jeunes du CMJ  
17h20  
Annonce des résultats et remise de prix

Viens avec un gilet jaune !



# CULTURE ANIMATION TOURISME

Conférence « Réussir son fleurissement » le mercredi 27 avril - en présentiel et en visio



Dans le cadre du **Concours des Maisons fleuries et Jardins potagers**, la municipalité a le plaisir d'accueillir, le mercredi 27 avril à 19 h à la mairie de Cruseilles, **Jean-Pierre Deshaires dit Dédé le jardinier**, membre d'honneur du jury du concours 2021, pour sa conférence « Réussir son fleurissement ».

Il vous donnera tous ses petits secrets de jardinier : ce qu'il faut faire et ne pas faire, des conseils sur le choix des contenants, l'utilisation des engrais, les techniques d'arrosage. Il vous guidera aussi dans le choix des associations de couleurs.

Lors de sa conférence « L'intelligence des plantes » donnée l'année dernière, nous avons eu la confirmation que Jean-Pierre Deshaires est un jardinier passionné et passionnant. Que vous soyez déjà un jardinier aguerri ou totalement novice, il saura vous captiver et vous donner l'envie de prendre ou reprendre vos outils pour cette nouvelle saison.

**Pour celles et ceux qui souhaitent accéder à la conférence en visio, merci de vous inscrire par email à [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr) (en indiquant votre nom, prénom et adresse e-mail pour recevoir le lien de la connexion). Si vous souhaitez assister à la conférence, veuillez confirmer votre présence auprès de la mairie (par téléphone ou email).**

## 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET JARDINS POTAGERS

L'édition 2021 a récompensé 12 gagnants pour 27 participants avec des bons d'achats allant de 50 € à 150 € auprès des sponsors locaux.

Cette année, vous pourrez vous aussi participer en envoyant ou déposant votre candidature à la mairie grâce au coupon au dos de cette page ou en déposant avant le 1<sup>er</sup> juillet.

Pour cette nouvelle édition, nous aurons le plaisir d'accueillir Denis Gruaz en qualité de membre expert. Durant sa carrière professionnelle, M. Gruaz, diplômé en horticulture, a travaillé en production florale et auprès de collectivités.

Si vous souhaitez faire partie du jury en tant qu'habitant de Cruseilles, il vous suffit d'adresser votre demande à l'accueil de la mairie de Cruseilles avant le 1<sup>er</sup> juillet. L'inscription est ouverte à toute personne intéressée par la nature et les jardins et ne participant pas au concours. Cette année le jury passera à deux reprises durant l'été.



### BON À SAVOIR

Le jury notera l'environnement général et la pratique du jardinage. Des bonus seront accordés pour des choix respectueux de l'environnement, des malus seront retenus pour des pratiques moins vertueuses. Le règlement complet est disponible en ligne sur le site de la mairie.



## Le mercredi 20 avril, Cruseilles sera une ville étape du tour alpestre de l'orchestre Les Forces Majeures.

« Accordez vos vélos ! » est le projet artistique, sportif et engagé de l'orchestre Les Forces Majeures qui, pendant 2 semaines, du 10 au 24 avril 2022, parcourra 250 km à vélo, de Grenoble à Genève, avec instruments et matériel.

### 20 Villes-Etapes / 25 concerts

Les musiciens donneront quotidiennement des concerts dans vingt communes de la région, jusqu'à rejoindre Genève pour quatre journées de festivités, débutant ainsi un jumelage avec l'Orchestre de Chambre de Genève.

**Le mercredi 20 avril, c'est à Cruseilles qu'ils poseront leur valises et leurs instruments pour un concert au Gymnase des Ébeaux dès 19 h 30.**

Articulé autour de la thématique du voyage, le programme est intégralement adapté pour un orchestre léger. Le public pourra écouter Mendelssohn, Honegger, Poulenc, Chabrier, Strauss ou encore Yves Montand.

### Rejoignez-les pour chanter !

**Le public est invité à participer à cette symphonie alpestre en chantant avec l'orchestre en clôture du concert !**

Si vous souhaitez d'ores et déjà répéter chez vous avant la répétition publique à 18 h, vous pouvez télécharger les partitions (et les paroles) sur leur site : <https://www.forcesmajeures.fr/accordez-vos-velos/> ou à l'aide de ces QR codes :



### Objectif neutralité carbone

Accordez vos vélos ! expérimente un nouveau type de tournée minimisant au mieux son impact carbone. Pour cela, l'orchestre composé de 30 personnes dont 15 musiciens, renonce à utiliser l'avion et privilégie les mobilités douces invitant musiciens, équipes, lieux partenaires et public faire de même. Le projet fait l'objet d'une étude fondée sur la méthode Quanti GES développée par l'ADEME - Agence de la transition écologique afin de réaliser un scénario de référence de la tournée d'un orchestre.



Pour en savoir plus et soutenir ce projet : <https://www.helloasso.com/associations/forces-majeures/collectes/accordez-vosvelos-1>



## BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2022 - CRUSEILLES

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_

Commentaire (toute information que vous jugerez nécessaire) :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Catégorie dans lesquelles vous désirez concourir (cocher deux options maximum) :

- 1<sup>ère</sup> catégorie : Jardins fleuris et/ou potagers
- 2<sup>ème</sup> catégorie : Façades - balcons/fenêtres/terrasse (individuel)
- 3<sup>ème</sup> catégorie : Façades - balcons/fenêtres/terrasse (collectif)
- 4<sup>ème</sup> catégorie : Acteurs économiques (cafés, restaurants, commerces divers)

Le : \_\_\_\_\_ Signature :

À retourner avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022 en mairie.



## FÊTE DE LA MUSIQUE LE VENDREDI 24 JUIN

Après son annulation l'an dernier à cause des restrictions sanitaires, nous sommes heureux de relancer cette année la fête de la Musique dans les rues de Cruseilles.

Le vendredi 24 juin 2022, venez vous retrouver pour discuter, boire un verre et vous restaurer autour des stands des associations de Cruseilles tout en écoutant les artistes qui se produiront sur les différentes scènes installées le long de la Grand'rue, et sur les places de la Fontaine, du Monument, de la Mairie et de l'Église.



### NOUVEAUTÉ : CRUSEILLES PART EN GINGUETTE ! LE SAMEDI 9 JUILLET

Venez dansez sur la place de l'Église le samedi 9 juillet dès 19 h.

Un moment festif et convivial qui sera le bienvenu après cette période Covid qui a tant freiné nos animations.

Lors de cette soirée, vous pourrez vous restaurer, danser ou juste apprécier l'ambiance.

Nous vous attendons nombreux !



© Freepik



### Tous au cinéma en plein air le dimanche 24 juillet !

Ne manquez pas la 3<sup>ème</sup> édition du cinéma en plein air au lac des Dronières avec la diffusion du film :

**La fine fleur**, "Un film bucolique, assez fantaisiste, mais très profond sur l'être humain".

L'an dernier, vous avez été plus d'une centaine à assister à la diffusion du film « Donne-moi des ailes » de Nicolas Vanier.

Cette année encore, le film est tout public et l'entrée est gratuite. Alors, n'hésitez pas ! **Rendez-vous le dimanche 24 juillet au bord du lac des Dronières, à proximité de l'hôtel restaurant l'Ancolie.**

**Début du film à la tombée de la nuit, vers 21 h 30.**

*Synopsis : Eve Vernet a été la plus grande créatrice de roses. Aujourd'hui, elle est au bord de la faillite, sur le point d'être rachetée par un concurrent puissant. Vera, sa fidèle secrétaire, croit trouver une solution en engageant trois employés en insertion sans aucune compétence horticole... Alors que quasiment tout les sépare, ils se lancent ensemble dans une aventure des plus singulières pour sauver la petite exploitation.*

## Création d'un nouveau club photo

Depuis un moment déjà, Méo Varvara avait dans l'idée de créer un club photo à Cruseilles. C'est avec Maurice Jeantet, qui a accepté d'en être le trésorier, qu'ils ont créé cette nouvelle association en août 2021. **Le club, qui compte déjà 14 membres, se réunit tous les mercredis soir à partir de 19 h 45 dans la salle nouvellement rénovée du Corbet, au 12 rue des Prêtres (derrière l'église de Cruseilles).** Grâce à l'aide accordée par la mairie de Cruseilles pour son démarrage, le club a pu s'équiper d'un bon projecteur et du matériel nécessaire pour créer un studio : lampes, support, flash, rideau...

Un programme est mis à jour tous les deux mois en fonction de la saison et des envies des membres. Les thèmes photographiques sont très variés : de l'animalier en passant par le portrait, le light-painting, la transparence, le filé, l'astronomie, la pose-longue, etc.

Des sorties sont prévues pour pratiquer sur le terrain le savoir-faire de chacun.

**Pour tout renseignement, contactez Méo Varvara au 06 29 78 00 99.**



## La bibliothèque intercommunale a réinvesti ses locaux rénovés

**Fermée du 1<sup>er</sup> au 23 février 2022 pour cause de déménagement, la bibliothèque André Dussollier a rouvert ses portes au public depuis le 24 février.**

Située de nouveau au 44 rue des Grands Champs, à côté de l'école élémentaire, elle vous accueille dans des locaux agrandis et réaménagés pour le confort des usagers.

## PARTAGEZ VOS ANCIENNES CARTES POSTALES OU PHOTOS

**« Parce que la connaissance historique n'a que peu d'intérêt si elle n'est pas partagée ».**

**Lors d'un changement de vie, un décès, un déménagement, des photos anciennes ou plus récentes, des cartes postales ou des illustrations peuvent être retrouvées.**

On peut alors redécouvrir des bâtiments détruits que l'on avait oubliés comme l'hôtel de la Poste, les arcades le long de la Grand'rue avant la construction de l'immeuble le Salève, le stand de la Presse sur la place de l'Église, la place du Monument aux Morts au niveau de la Grand'rue, le passage Dodoley menant à la fruitière ; revivre les belles fêtes de Cruseilles comme la kermesse, la vogue annelle ; sourire en voyant des anciennes voitures ; ressentir l'excitation du départ des jeunes enfants qui participaient aux sorties des jeudis des neiges créées en 1967.

**Ces photos pourraient venir enrichir la partie photo de la bibliothèque de la Salévienne.** Le siège de cette association dont l'ambition est d'étudier et de faire connaître l'histoire locale, va être transféré sur la commune d'Andilly fin 2022/début 2023 et plus précisément à la maison Guillot où chacun pourra venir consulter la bibliothèque comprenant plus de 13000 références de livres ou de brochures sur la région, découvrir une importante iconographie de plus de 3000 cartes postales, cartes géographiques, lithogravures, etc.

Vous pourrez en avoir un aperçu avec le livre « Au Pays de Cruseilles » de 928 pages de Dominique Bouverat qui est illustré par plus de 700 documents et dont la parution est prévue pour fin mars.

Les personnes motivées peuvent prendre une feuille, un crayon et avec des mots simples, avec des émotions retrouvées, raconter des moments de vie, des souvenirs d'enfance, d'école, raconter la vie d'un quartier, exprimer leurs sentiments sur cette période si particulière. Ceci à l'exemple de M. Gazel qui dans un recueil d'une soixantaine de pages, intitulé « Souvenirs des années 1910 à 1914 » a évoqué la vie du bourg de Cruseilles en suivant une à une les rues du village. Ce cahier de souvenirs est conservé à la bibliothèque de la Salévienne qui est accessible à tous les adhérents. **Chacun peut ainsi participer au devoir de mémoire en transmettant des témoignages et des photos mais aussi des archives que la Salévienne saura conserver et mettre en valeur et qui seront transmises aux générations suivantes.**

La Salévienne  
4, ancienne route d'Annecy  
74160 Saint-Julien-en-Genevois  
Tél : 04 85 46 29 10  
contact@la-salevienne.org  
www.la-salevienne.org  
Facebook : lasalevienne





# SPORT ET ASSOCIATIONS

L'association des Archers du Salève organise son 2<sup>ème</sup> concours 3D les 23 et 24 avril

Lors du week-end du samedi 23 au dimanche 24 avril 2022, avec le soutien de la mairie de Cruseilles et du Syndicat Mixte du Salève, l'association Les Archers du Salève organise, dans le Salève, son 2<sup>ème</sup> concours 3D sélectif au Championnat de France.

Le tir 3D se pratique en peloton de 4 à 6 personnes sur un parcours de 24 cibles. Chaque archer tire 2 flèches sur des cibles éloignées de 5 à 45 mètres. Un pas de tir spécifique est réservé aux benjamins et minimes (moins de 14 ans) et à ceux qui souhaitent découvrir la discipline. Les cibles représentent des animaux en mousse volumétrique, grandeur réelle.

Plusieurs catégories d'arc sont représentées : classic nu, chasse, longbow, arc à poulies sans viseur, tir libre.

Un classement individuel ainsi qu'un classement par équipe (3 archers d'un même club) sont établis au niveau département, régional, national.

D'abord section de tir à l'arc créée à Cruseilles par le CODC en 2009, les Archers du Salève sont affiliés à la Fédération Française de Tir à l'Arc en tant qu'association sportive indépendante depuis 2013.

L'association est dirigée par un conseil d'administration constitué de 8 membres actifs et un bureau de 6 membres.

**Pour la saison 2021-2022, 60 archers (25 femmes et 35 hommes) dont 32 jeunes de 8 à 18 ans et 28 adultes de 19 ans à 60 ans se retrouvent au gymnase les lundis soir de 20 h à 22 h et les samedis matin de 9 h 30 à 12 h 30 (9 h 30 - 11 h pour le cours adulte et 11 h - 12 h 30 pour le cours enfant).**



**Les cours sont encadrés par un entraîneur fédéral, 4 assistants entraîneurs et un arbitre fédéral.**

Pour leur première saison, le club met à disposition des archers débutants leur matériel de tir.

Aux beaux jours, les archers font leur entraînement aux Dronières sur un terrain mis à disposition par la Communauté de Commune du Pays de Cruseilles.

**Sport de précision qui se pratique en loisir ou en compétition, en plein air ou en intérieur, le tir à l'arc est adapté à tous, homme et femme, et à tous les âges à partir de 8 ans.** Il concourt à l'amélioration de la coordination des mouvements et de l'équilibre, à l'amélioration de ses repères dans l'espace et permet de canaliser son énergie et d'améliorer sa concentration. C'est un sport convivial qui permet les échanges entre générations et la transmission des valeurs du sport : la tolérance, le respect, le partage et le fair play.

Pour initier les jeunes archers aux compétitions, des Rencontres Débutants sont organisées par les clubs de tir à l'arc de Haute-Savoie. L'équipe encadrante se charge d'accompagner les archers à ces rencontres amicales en salle. Toutefois les Archers du Salève se revendiquent avant tout d'être un club à orientation « Tir Parcours » en extérieur (Tir Nature et Tir 3D).

**Intéressés ? Retrouvez les infos du club, sur son site internet : [lesarchersdusalève.fr](http://lesarchersdusalève.fr)  
Et sur sa page Facebook.**



## The cross game s'invite aux Dronières le samedi 14 mai 2022

Il s'agit d'un évènement sportif regroupant différentes épreuves (cardio, force, agilité et réflexion). Pour participer, il faut être majeur, être en duo et verser une participation financière de 10 € par personne.

Les épreuves sont accessibles à tous, grands sportifs ou non, vous êtes tous les bienvenus !

Le duo ayant terminé toutes les épreuves le plus rapidement recevra un pack de matériel sportif, ainsi qu'un abonnement d'un mois pour participer au Bootcamp de Cruseilles.

**Le rendez-vous est donné à 9 h pour un départ des premiers duos à 9 h 30.** L'annonce des gagnants et la remise des lots se feront à 12 h 30. Les participants sont invités à rester sur place en attendant les résultats.

L'association Riding Family proposera des collations tandis que des bancs et des tables seront mis à disposition.

**N'hésitez pas à contacter les organisateurs via whatsapp au 06 74 84 44 01**



## Et si vous montiez à bord d'une voiture de prestige pour la bonne cause le dimanche 12 juin ?

**Alpine, Porsche ou encore Ferrari.**

**Ces icônes de l'automobile d'hier et d'aujourd'hui seront bientôt à votre portée, le temps d'une journée !**

Venez admirer de près ces voitures de rêve sur le parc d'exposition accessible gratuitement.

Aston Martin, Maserati ou encore la nouvelle Audi RS e-tron GT seront aussi de la partie !

**Pourquoi ne pas embarquer pour un baptême en tant que passager à bord de l'une d'entre elles ?**

Une petite boucle est proposée au tarif de 15 € pour un voyage d'une dizaine de minutes.

La grande boucle vous permettra d'embarquer pour 20 minutes de pur plaisir moyennant la somme de 25 €.

Et parce qu'on sait bien que faire de la route, ça creuse, buvette et food trucks seront présents pour vous rassasier et vous remettre de vos émotions !

L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'association Nos P'tites Etoiles - Enfants en difficulté de santé par le Rotary Club Annemasse-Genevois, organisateur de l'évènement.

**Nous vous donnons donc rendez-vous au lac des Dronières le dimanche 12 juin de 9 h 30 à 18 h 30 pour une journée exceptionnelle.**

**Nos P'tites Etoiles** Enfants en difficulté de santé

[www.nospititesetoiles.com](http://www.nospititesetoiles.com)

[contact@nospititesetoiles.com](mailto:contact@nospititesetoiles.com)

<https://vimeo.com/653223132>

[cico@rotaryannemassegenevois.org](mailto:cico@rotaryannemassegenevois.org)

 [RotaryClubAnnemasseGenevois](https://www.facebook.com/RotaryClubAnnemasseGenevois)

**Nos p'tites Etoiles**  
Plus Forts Ensemble !

**Balades en voitures d'Exception**

12 juin 2022  
9h30 - 18h30

Lac des Dronières  
Cruseilles

AU PROFIT D'ENFANTS EN DIFFICULTÉ DE SANTÉ\*

- Accès Gratuit au Parc d'Exposition
- Buvette - Food Trucks

\*100% des bénéfices de la journée seront reversés à Nos P'tites Etoiles - Enfants en difficulté

6 KM 15€  
15 KM 25€

**BAPTÊMES**

Rotary Annemasse Genevois  
Nos p'tites Etoiles  
Cruseilles

**Infos JSP :**

04 50 44 11 90

[www.sdis74.fr/page/jeune-sapeur-pompier-10](http://www.sdis74.fr/page/jeune-sapeur-pompier-10)



## Un criterium nocturne autour du lac des Dronières le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2022

Le Club d'Annecy Cyclisme Compétition organisera le 1<sup>er</sup> Juillet 2022, une épreuve nocturne autour du Lac des Dronières sur un parcours vallonné de 3,1 km et ouvert aux coureurs licenciés en catégories 3-J et Pass Open.

Le départ est prévu à 19 h 30 depuis le parking du tennis. Petite restauration et rafraichissements seront prévus sur place, les organisateurs vous attendent nombreux pour supporter cet évènement !



FAIR PLAY

BONNE HUMEUR

CONFESION

### LE SALEVE BASKET CRUSEILLES ENVISAGE LA CREATION D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Pour la SAISON 2022-2023

### SENIORS FILLES NIVEAU DEPARTEMENTAL

Si vous êtes intéressées, merci de contacter  
Fanny 06.58.24.43.09  
ou  
cruseilles.basket@gmail.com

Salève Basket Cruseilles



## CLUB JOYEUSE RETRAITE

Le Club se réunit tous les mardis de 14 h à 17 h à la salle de réunion des Ébeaux (de septembre à juin).

Avec les participants aux ateliers Maintien équilibre qui se retrouvent tous les jeudis après-midi (sauf pendant les vacances scolaires), le club compte une centaine d'adhérents.

Les membres se retrouvent pour jouer à la belote, au tarot, au Scrabble ou à d'autres jeux de mémoire, pour participer à des animations sur différents thèmes ou encore pour fêter, chaque mois, les anniversaires. Une fois par trimestre, le club organise un loto et un concours de belote et chaque année, une ou deux sorties en car avec visite et repas de midi au restaurant.

Le traditionnel repas de Noël est pris chez Tillier Cruseilles et début janvier on tire les rois tout en profitant d'une animation.

Enfin, fin juin, un pique-nique est organisé aux Dronières. Tout pour une année bien remplie et conviviale !

**Renseignements et inscriptions auprès de Monique Dechosal au 06 06 75 19 81**



## RENOUVEAU DU PARCOURS SANTÉ AUX DRONIÈRES

Une réflexion est engagée pour réhabiliter le parcours de santé aux Dronières.

Certains vestiges de l'ancien parcours datant des années 80 sont encore visibles et même en bon état pour certains, comme les barres de traction et l'échelle horizontale en métal. L'idée est de garder ces agrès et de leur ajouter de nouveaux ateliers tout au long des 2.3 km de cheminement pour faire revivre ce parcours santé.

Pour une meilleure intégration dans le site, nous privilégierons des éléments en bois.

Un budget de 20 000 € est alloué pour le réaménagement de cet équipement.



# DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ

## Un rétablissement des lignes entre Annecy et Genève depuis le mercredi 26 janvier 2022



La commune et la CCPC avaient appris en décembre 2021 les modifications opérées sur la ligne T72. Avec ces changements soudains et arbitraires, ce sont bon nombre d'usagers qui avaient été mis en difficulté. Aussi, nous avons interpellé nos conseillers régionaux en leur demandant un retour à la normale.

Nous avons également organisé une conférence de presse et plusieurs interviews afin d'exprimer notre mécontentement. Dès le lendemain, le président de la région, Laurent Wauquiez, s'était engagé à faire rétablir les dessertes manquantes pour le mois de janvier.

C'est chose faite puisque nous avons eu, le 21 janvier 2022, la communication du résultat des corrections sur la ligne 272 (anciennement T72) avec les nouveaux horaires et services directs/omnibus. Ces modifications sont entrées en vigueur le mercredi 26 janvier 2022.

Nous sommes ainsi revenus à une offre presque identique à l'état initial en ce qui concerne la fréquence des liaisons omnibus sur notre territoire, avec quelques modulations sur les horaires de passages (+/- 20 minutes sur certains trajets et arrêts). Nous sommes heureux que la région ait entendu les difficultés engendrées par les changements et suppressions de décembre 2021 et ait rétabli la plupart des lignes.

Maintenant, nous ne baissons pas les bras pour augmenter encore le cadencement des bus sur ces trajets.

## Mise en place de la zone zéro déchet aux Dronières

Après une phase d'information, les petites poubelles réparties sur l'ensemble de la zone du parc à daims des Dronières ont été enlevées.

Ce projet prévoit aussi la mise en place de panneaux pédagogiques aux entrées du parc (voir la maquette ci-contre).

Il est important de sensibiliser le public, toujours plus nombreux, à la préservation de ce site naturel remarquable et nous comptons sur l'adhésion des visiteurs.

Bonne balade à tous...

## Le 7 mai, Journée Verte organisée par la CCPC

Le 7 mai, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles organise une Journée Verte pour ramasser les déchets épars que nous pouvons tous voir le long des routes, des chemins, pris dans les haies, etc. et qui gâchent nos si beaux paysages.

À Cruseilles, le point de rassemblement est fixé derrière la mairie à 8 h 30 autour d'un café.

Les participants partiront ensuite, en équipe, munis de leurs gants et gilets fluo ainsi que des pinces et sacs fournis par la mairie, vers les zones « critiques » repérées les jours précédents.

En fin de matinée, tous les participants seront invités à se retrouver au parc à daims pour partager en plein air ou sous le préau en cas de météo maussade, un convivial repas offert par la CCPC.

Les jours précédents la journée verte, n'hésitez pas à venir signaler en mairie les zones critiques que vous aurez repérées au cours de vos déplacements et balades.



### ESPACE DES DRONIÈRES COMMUNE DE CRUSEILLES

Bienvenue sur le site des Dronières.  
Dans un cadre naturel et boisé de 53 hectares, le site des Dronières vous invite tout au long de l'année à la détente, à la promenade, à la course à pied, à la pêche, à l'aventure dans les bois.  
Pour préserver ce lieu, vous êtes invités à trier vos déchets dans les conteneurs prévus aux entrées du site.

**LE PARC À DAIMS**  
Le parc à daims des Dronières a été créé en 1972 et s'étend sur 33 hectares dans un cadre parfaitement adapté au mode de vie des cruseillais. Un peu plus d'une trentaine de daims y vivent toute l'année. L'entretien et la gestion du parc sont assurés par les services techniques municipaux avec l'appui d'un vétérinaire spécialiste.

**LA FORÊT COMMUNALE**  
Composée essentiellement de résineux, chênes et hêtres, elle subit les effets du réchauffement climatique et est renouvelée régulièrement avec d'autres essences comme le mélèze. Elle est gérée par l'Office National des Forêts. Les parcours autorisés dans les bois permettent de profiter de la hauteur pour découvrir cette forêt.

**LES PARCOURS DE SANTÉ**  
Sur 2 à 3 kilomètres, six parcours sportifs vous attendent pour une promenade rythmée par un ensemble d'une quarantaine d'activités pour des exercices variés et synchronisés permettant une remise en forme agréable en pleine nature.

**LES JEUX POUR ENFANTS**  
Ils sont à disposition des enfants sous la responsabilité de leurs accompagnateurs. Merci de respecter ces équipements et d'adapter leur utilisation selon l'âge des enfants.

**LE STREETWORKOUT**  
Est accessible aux personnes à mobilité réduite.  
Pour des raisons de sécurité, son accès est interdit en cas de gel ou neige.

**LA ZONE AMÉNAGÉE POUR LE NOUVEAU ET LE BARBECUE**  
Les tables de pique-nique et des barbecues collectifs sont à votre disposition. Les barbecues et feux sauvages sont strictement interdits.

Pour plus d'informations !

Route principale  
Chemin de randonnées  
Conteneur de tri  
Parking  
PISCINE  
Points d'intérêt

PROMENEURS, AIDEZ-NOUS À PRÉSERVER LE SITE. SA FAUNE, SA FLORE. DES CONTAINERS SONT DISPONIBLES POUR RECUEILLIR LES DÉCHETS.

- Ne pas jeter ses déchets
- Ne pas fumer
- Ne pas laisser de déchets
- Véhicules interdits
- Promenade de chiens
- Feux interdits (hors zone BBQ)
- Avec nous, respectons les parcs
- Déchets séparés

## Batraciens en péril !

**Le printemps arrive et avec lui l'éveil de la nature... et des amphibiens.**

**Depuis toujours, les alentours du lac des Dronières sont l'un des plus grands sites de reproduction de batraciens en Rhône-Alpes, à 800 mètres d'altitude !**

Mais les années passent et tout change !

Courant 1985 - 1995 quelques 9000 batraciens traversaient les routes pour rejoindre le lac et se reproduire ! Les batraciens effectuent plusieurs kilomètres pour retrouver leur lieu de ponte de prédilection. Une migration qui perdure chaque printemps en mars et avril mais qui est en nette diminution.

Au départ, des sacs poubelles étaient déroulés sur les trajets de migration. Parents et enfants, munis de seaux et lampes de poche ramassaient et comptabilisaient chaque soir les nombreux crapauds et grenouilles !

Dès 2004, la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) sécurisait les lieux avec pas moins de 900 mètres de filets et 66 seaux répartis sur les deux départementales qui jouxtent le lac pour assurer la survie des batraciens ! Puis la réalisation des passages à faune ou « crapauducs » a nettement soulagé la tâche de la LPO et des bénévoles. Création positive et passages empruntés même par des belettes, des chats et de nombreux rongeurs.

Cette année encore, l'action des bénévoles s'est renouvelée sur les derniers 300 mètres non sécurisés

pour garantir la sécurité des batraciens dans leur migration vers le lac, puis pour leur retour en forêt, 3 à 4 semaines plus tard.

**À cette période, tout le pourtour du lac est donc un très grand lieu de passage dès la tombée du jour et il est fortement recommandé aux automobilistes de lever le pied !**

Les crapauds remonteront en forêt, grenouilles et tritons resteront autour du lac jusqu'à l'automne en se régaland d'insectes divers et variés. Vous ne manquerez pas d'entendre le coassement de ces messieurs !

Eh oui, eux seuls chantent !

**Ce biotope est précieux pour notre région à l'heure où bien des zones humides disparaissent. Prenons-en soin.**



## Attention aux nids de chenilles processionnaires !

**Le printemps est de retour et les chenilles processionnaires également ! Un petit rappel sur le cycle de vie de la chenille processionnaire nous semble intéressant.**

Après la phase de reproduction entre papillons adultes, les femelles fécondées déposent leurs œufs sur les rameaux des pins ou des chênes. Lors de l'éclosion, les jeunes chenilles commencent à tisser des pré-nids et les larves commencent à s'attaquer à l'arbre hôte. Pour satisfaire leur appétit vorace, les chenilles se déplacent vers la cime de l'arbre, en se nourrissant au fur et à mesure.

Une fois la cime atteinte, les chenilles construisent un nid définitif, appelé nid d'hiver. Il est composé de soie blanche et est généralement orienté vers le sud, pour profiter de la chaleur du soleil.

Au début du printemps (mars et avril), les chenilles quittent le nid et descendent de l'arbre (procession), puis se regroupent et s'enterrent. C'est à ce moment qu'elles deviennent le plus dangereuses. **Dotées de poils qui sont en fait de minuscules aiguilles imbibées d'une substance extrêmement urticante, elles peuvent vous faire du mal même sans vous toucher directement.** En effet, ces aiguilles se détachent parfois et, transportées par le vent, peuvent atterrir sur vous. Le moindre contact suffit à vous irriter.

**Vous devez agir avant cette période pour éviter le risque de piqûres et d'allergies.** Une fois les chenilles au sol ou dans votre jardin, elles deviennent un risque majeur pour les animaux de compagnie, mais aussi pour les adultes et les enfants. C'est donc à l'état de larves que vous devrez les prendre.

**Comment procéder ? Il existe plusieurs solutions :**

- L'usage d'un piège à chenille processionnaire,
- Le prélèvement du nid et sa destruction en le brûlant,
- Le recours à un professionnel qui mettra en œuvre la solution adéquate.

**Si vous êtes propriétaire de pins ou de chênes et que vous avez identifié un nid, n'attendez pas pour agir !**

**Si vous repérez un nid au cours de vos ballades, n'hésitez pas à prévenir la mairie.**





## REVUE DE PRESSE

### Une belle réussite pour le concert de l'ensemble *New Game* organisé par Nos P'tites Etoiles le vendredi 4 février



Durant cette soirée à l'église de Cruseilles, l'ensemble vocal *New Game* nous a procuré un véritable moment de plaisir et de détente.

Ce concert s'inscrivant dans l'opération nationale *Une Nuit pour 2500 Voix*, a permis de collecter des dons pour la recherche sur les cancers de l'enfant. Merci à *New Game*, l'association Nos P'tites Étoiles et au public venu nombreux pour profiter de cet instant magique et soutenir une belle cause !

### Une forte fréquentation pour le salon des vins qui s'est tenu au gymnase des Ébeaux

En 2022, après une année particulière du fait de la pandémie, le club de Tennis de Table de Cruseilles a eu le plaisir de réorganiser son traditionnel Salon des Vins et des Produits Régionaux les samedi 26 et dimanche 27 février 2022.

Avec près de 70 exposants venus de toute la France, cette manifestation qui a fêté ses 27 ans en 2022, a attiré toujours autant de visiteurs qui trouvent à Cruseilles, le temps d'un week-end, des produits de qualité.

Les exposants ont été très satisfaits de ce salon qui a remis un coup de boost à la vente de leurs produits, mise à mal par la crise sanitaire.



### L'adjudant-chef Cyril N'Guyen Trong mis à l'honneur pour sa bravoure

Le lundi 28 février 2022, Cyril N'Guyen Trong a reçu un diplôme d'honneur décerné par M. Le Préfet de la Haute-Savoie suite à un acte de courage et de dévouement lors d'un sauvetage aux Ponts de la Caille.

Nous tenons à le remercier, ainsi que l'ensemble des sapeurs-pompiers du centre de secours de Cruseilles, pour leur engagement au service de la population.



## Un élan de générosité pour la collecte d'urgence pour l'Ukraine

Du mardi 1<sup>er</sup> au vendredi 4 mars 2022, la municipalité a organisé une collecte de denrées alimentaires non périssables, de produits d'hygiène, de produits pour bébé, de couvertures, de sacs de couchage, de jouets et de vêtements au profit des réfugiés ukrainiens.

La commune a elle-même offert 20 sacs de couchage neufs pour un montant de 500 € afin de participer à cette action. Le tri et la mise en cartons ont été effectués par quelques élus et bénévoles.

Ce ne sont pas moins de 8 fourgons de dons qui ont été acheminés par les agents des services techniques de la commune et de la CCPC vers deux centres de collecte, le SDIS 74 et les locaux de l'association YAMBI, pour un départ en convoi humanitaire à destination de la frontière ukrainienne durant le week-end suivant.

Un grand merci pour la forte mobilisation et la grande générosité de l'ensemble de la population !



## Une belle rencontre avec les résidents du foyer " Les Hauts de Chosal " pour échanger autour de l'acte de vote et des élections



Depuis une loi de 2019, une personne sous curatelle ou sous tutelle peut décider seule de s'inscrire et voter. C'est pourquoi nous avons organisé, avec les responsables du foyer "Les Hauts de Chosal" (EPANOU), une présentation du processus électoral afin que chaque résident puisse se préparer sereinement à l'acte de vote.

Cette soirée du jeudi 3 mars fut très conviviale et riche d'échanges tant la cinquantaine de résidents présents se sont montrés intéressés. Nous avons terminé par une visite guidée de la mairie.

De nouvelles rencontres pourraient être programmées sur d'autres sujets.

## Cruseilles était dans l'émission " Échappées belles " du samedi 12 mars 2022 sur France 5

L'émission Échappées Belles, qui est diffusée sur France 5 tous les samedis soir et regardée en moyenne par 1 200 000 téléspectateurs, est un programme de voyage, où pendant 90 minutes un animateur part à la rencontre des habitants pour découvrir un pays, une région, une ville, de manière insolite.

Dans le cadre d'une émission dédiée aux Savoies, l'équipe de tournage est passée par Cruseilles le jeudi 27 janvier, notamment sur le marché hebdomadaire.

C'était la famille Bénéaud qui faisait l'objet du reportage pour la chèvrerie de Luce, ferme caprine installée à Cruseilles depuis peu et présente avec ses produits sur le marché du jeudi.

Le samedi 12 mars 2022 à 20 h 55, nous avons pu découvrir le rendu du tournage dans l'émission « Savoie Mont-Blanc, terre de défis » sur France 5.

Revoir l'émission en replay :





# ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

## ACTUALITÉ DES COMMERCES



### Blanche Belette

#### Crêperie engagée, Repaire gourmand

Depuis le 2 février une nouvelle adresse gourmande a ouvert ses portes à Cruseilles. L'histoire s'écrit avec Josselin Palou, heureux propriétaire et gérant du Black Sheep qui a convaincu son amie Nastasia Delajoux, en quête de nouveaux challenges, de le suivre dans cette aventure.

Dans un décor lumineux, meublé d'objets chinés et dépareillés, B'Belette se dessine tel un repaire gourmand, où l'on prend l'habitude de se retrouver pour partager des instants de douceur et de convivialité autour de galettes généreuses et de délicieuses crêpes. C'est en toute humilité que B'Belette se veut une crêperie engagée pour une consommation raisonnée en choisissant ses ingrédients de saison chez les producteurs de la région. Déterminée à remettre du sens dans les assiettes en créant du lien entre amateurs de bons produits et paysans vertueux.

La crêperie vous accueille le mercredi en service continu de 12 h à 20 h 30, du jeudi au samedi midi et soir et le dimanche de 11 h à 14 h pour un Brunch.

### Commerçants, artisans, professions libérales...

Vous êtes concernés ou au courant de changements ou d'événements majeurs concernant les activités économiques de Cruseilles (ouverture, déménagement, grande braderie...).

**N'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour que nous relayions vos informations.**

### Horaires des marchés

Retrouvez les commerçants des marchés de 8 h à 13 h  
Les jeudis sur la place de l'Église.  
Les dimanches sur les places de la Mairie et de l'Église.



# PROCHES DE VOUS

## Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin

L'été se rapproche et avec lui les joies de la baignade. Le Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin sera ouvert du jeudi 26 mai au dimanche 11 septembre 2022.

En semaine :

Du lundi au vendredi : de 11 h 15 / 30 (à préciser) à 19 h

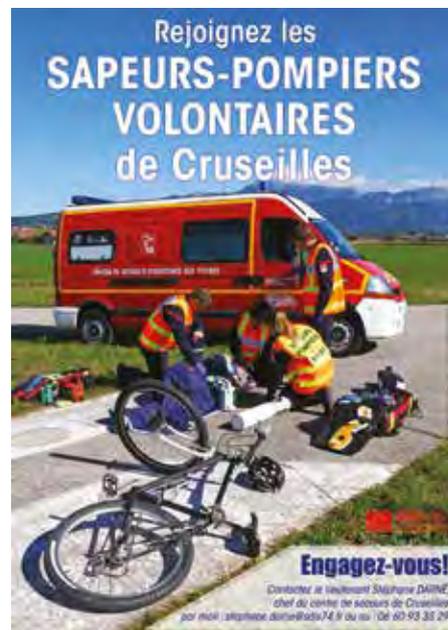
Du 30 mai au 17 juin, la piscine sera réservée aux scolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 45 à 16 h 30

Le week-end :

En juillet et août : ouverture le samedi de 11 h à 20 h et le dimanche de 10 h à 19 h.

En juin et septembre : ouverture les samedis et dimanches de 10 h à 19 h.

<http://www.ccpaysdecruseilles.org/services/centre-nautique>





## TRIBUNE LIBRE

### Liste majoritaire Cruseilles Autrement Pour Demain

En réponse à la tribune libre de l'équipe Unis pour Cruseilles 2020 du bulletin précédent, voici quatre réponses factuelles :

- La compétence obligatoire GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a été confiée à la CCPC récemment et nécessite donc un financement d'où l'instauration d'une nouvelle taxe d'environ 11,30 €/foyer/an.
- Toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme sont instruites de manière impartiale et dans le strict respect du PLU. Toute personne pouvant être concernée par un dossier, ne participe ni à son instruction, ni à la décision finale, y compris le maire.
- Un seul poste a été créé à la mairie depuis le début du mandat, celui de deuxième gardien du gymnase à mi-temps, complété d'un appui aux services techniques pour le reste. Un deuxième poste, financé à 70 % par l'État et partagé avec la CCPC, a été pourvu au 1<sup>er</sup> avril 2022 pour travailler sur le programme « Petites Villes de Demain ».
- Le site des Dronières n'a en aucun été abandonné, ni bradé à la CCPC !!! Il ne s'est jamais aussi bien porté avec les nombreux aménagements créés ces 18 derniers mois par la municipalité, il suffit de regarder et d'en profiter...
- Pour les remarques concernant la CCPC, Monsieur Bouchet doit s'adresser à elle directement, ce qu'il ne fait jamais...  
L'équipe Cruseilles Autrement Pour Demain.

### Equipe Unis pour Cruseilles 2020

Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> mars, vote du budget

La Maire n'ayant toujours pas nommé d'adjoint aux finances capable de donner du sens à cet acte majeur de la vie de la collectivité, nous avons assisté à une présentation laborieuse et purement comptable d'une litanie de chiffres.

Que retenir ?

- Aucune trace des économies promises, pour la 2<sup>ème</sup> année de suite les coûts de fonctionnement grimpent dangereusement
- Toujours pas de PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) -outil indispensable au pilotage des finances- qui pourrait matérialiser la vision du futur (y-en-a-t-il une ?)
- Des projets lancés sans la moindre idée de leur coût
- C'est le reflet d'une gestion sans ambition ni perspective d'avenir

Par contre beaucoup d'autosatisfaction d'une Maire qui continue son exercice solitaire du pouvoir.

Ah si, une bonne nouvelle : les conseillers ont été invités à se déguiser pour parader lors du carnaval. Vous souriez ? Nous pas !

Unis Pour Cruseilles : Daniel Bouchet, Bernard Desbiolles, Louis Jacquemoud, Marylou Bouchet

### Elan Citoyen pour Cruseilles

Madame le Maire nous dit qu'il faut attendre l'arrivée d'une chargée de projet salariée de la Mairie et la CCPC pour établir les besoins en investissements futurs. Nous répondons : c'est le rôle des élus de le construire !

En effet depuis longtemps nous échangeons avec les habitants sur leur vision pour l'avenir de Cruseilles. Ainsi créer de nouveaux locaux publics pour l'accueil de la petite enfance, construire une salle culturelle avec scène pour cinéma/théâtre, aménager un jardin public, sont des investissements à prévoir dans la maison acquise en 2021 pour 1,2 millions d'euros. Ceci complétera l'offre privée d'accueil des tous petits que nous avons stimulée en proposant à la commission urbanisme d'intégrer des locaux à vocation de services publics, dans les projets immobiliers privés prévus au centre-ville. Nous ne manquons pas de projets et d'ambition à partager avec municipalité lorsqu'elle nous le demandera.

Alexandra Meyer & Robert Papes :   Elan Citoyen pour Cruseilles

# ÉTAT CIVIL

## De décembre 2021 à février 2022

### Bienvenue



Léon JACQUET le 1<sup>er</sup> novembre 2021

Aubin BOUCHARD le 14 novembre 2021

Pio ARTUR le 4 décembre 2021

Élise MOLLAT le 5 décembre 2021

Roméo RUIZ le 14 décembre 2021

Marceau MELCHIOR le 17 décembre 2021

Fàbio SOUSA ARAUJO le 2 février 2022

Augustin GEORGET le 11 février 2022

Ellie BABEL le 13 février 2022

Gabin & Marius BRAND le 25 février 2022

### Décès



Marc LEJEUNE

Le 20 novembre 2021 à 66 ans

Maurice HUMBERT

Le 22 décembre 2021 à 93 ans

Elisa CHALLUT

Le 23 décembre 2021 à 92 ans

Françoise SUBLET née NAVEZ

Le 13 janvier 2022 à 76 ans

Monique ROMAIN née HUMBERT

Le 16 janvier 2022 à 70 ans

Jean ALLARD

Le 17 janvier 2022 à 90 ans

Alain VANHEE

Le 17 janvier 2022 à 73 ans

Giuseppe CANDIA PECORARO

Le 22 janvier 2022 à 84 ans

Alain VEZZOLI

Le 27 janvier 2022 à 73 ans

Denise BONNIOT

Le 31 janvier 2022 à 90 ans

Michel DÉMAISON

Le 1<sup>er</sup> février 2022 à 85 ans

Marie-Louise GRUAZ née BETTEVAUX

Le 3 février 2022 à 99 ans

Marcel HABERT

Le 19 février 2022 à 95 ans

Claude PHILIPPE

Le 22 février 2022 à 81 ans

Ronald CHARLEMAGNE

Le 26 février 2022 à 66 ans.



### Mariages



Pascal LAILLÉ et  
Valérie TCHATCHUA NGATCHA  
Le 12 février 2022

Toutes nos excuses à Paul TIRODE et Camille ZEROUKI, mariés à Cruseilles le 9 octobre 2021, qui ont été mal identifiés sur la photo publiée dans le bulletin précédent. Nous leur renouvelons tous nos vœux de bonheur !





## MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

**Ouvert au public du lundi au vendredi** : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.  
Fermé le mardi et samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr) - [www.cruseilles.fr](http://www.cruseilles.fr)

### SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :

04 50 32 10 33

### SERVICE PASSEPORTS ET

**CARTES D'IDENTITÉ** : 04 50 66 76 40

**SERVICE URBANISME** : 04 50 32 05 49

**SERVICES TECHNIQUES** : 04 50 32 05 53

### SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

**ET ASSOCIATIONS** : 04 50 66 76 43

**GYMNASSE** : 04 50 44 02 03

**GENDARMERIE** : 04 50 44 10 08

**POMPIERS** : 04 50 44 11 90

### AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

**BIBLIOTHÈQUE** : 04 50 44 22 85

### CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

**BERNARD PELLARIN** : 04 50 44 12 68

### CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 33 58 50

**COLLÈGE LOUIS ARMAND** : 04 50 44 10 78

**COLLÈGE MONTESSORI** : 04 50 68 96 38

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

**PAYS DE CRUSEILLES** : 04 50 08 16 16

### CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

**CURE DE CRUSEILLES** : 04 50 44 10 14

**DÉCHETTERIE DES MOULINS** : 04 50 32 16 30

### ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

04 50 44 14 43

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :

04 50 44 10 09

### ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :

09 64 22 47 41

### EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :

04 50 01 26 05

**SERVICE ENFANCE JEUNESSE** : 04 50 44 19 70

### INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

### MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :

04 50 44 26 30

### MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :

04 50 44 10 58

**POLE MÉDICO SOCIAL** : 04 50 33 23 89

### RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

04 50 32 38 78





# AGENDA

## AVRIL

> Samedi 9 à partir de 15 h  
**DÉFI RAMASSAGE DES DÉCHETS ORGANISÉ PAR LE CMJ**  
 Rendez-vous à la mairie de Cruseilles

> Dimanche 10 à 17 h 30  
**THÉÂTRE "C'EST TOUJOURS AVEC LES VIEUX POTS"**  
 Théâtre de Cruseilles

> Samedi 16 à 20 h  
**CONCERT DE MUSIQUES AMPLIFIÉES PROPOSÉ PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE**  
 Gymnase des Ébeaux

> Mardi 19 à 19 h  
**REUNION D'INFO NUMÉRIQUE PAR LA MAIRIE DE CRUSEILLES**  
 Salle consulaire de la mairie

> Mercredi 20 à partir de 18 h  
**CONCERT DE L'ORCHESTRE LES FORCES MAJEURES ORGANISÉ PAR LA MAIRIE DE CRUSEILLES**  
 Salle socio-culturelle

> Mercredi 27 à 19 h  
**CONFÉRENCE "RÉUSSIR SON FLEURISSEMENT" ORGANISÉE PAR LA MAIRIE DE CRUSEILLES**  
 Salle consulaire ou en Visio

> Vendredi 22 à partir de 15 h 30  
**DON DU SANG**  
 Gymnase des Ébeaux

> Samedi 30 à 10 h  
**PERMANENCE DU S.E.L**  
 Salle du Corbet

> Samedi 30 à 20 h  
**BAL DES POMPIERS ORGANISÉ PAR L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS**  
 Gymnase des Ébeaux

## MAI

> Samedi 7 de 9 h à 16 h  
**JOURNÉE VERTE ORGANISÉE PAR LA CCPC**  
 Rendez-vous à la mairie de Cruseilles

> Dimanche 8  
**CÉRÉMONIE DU 8 MAI**  
 Monument aux morts

> Dimanche 8  
**MONTÉE DES ALPAGES ORGANISÉE PAR PASTORALE DU MONT-SALÈVE**

> Samedi 14 à 10 h  
**FESTIVAL « LES PIEDS DANS L'HERBE » PROPOSÉ PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE**  
 Gymnase des Ébeaux

> Samedi 14 à 10 h  
**CHALLENGE CROSS FIT**  
 Parking du Centre Nautique

> Dimanche 22 à 14 h  
**THÉ DANSANT DE L'APE PUBLIQUE**  
 Gymnase des Ébeaux

> Samedi 28 à 10 h  
**PERMANENCE DU S.E.L**  
 Salle du Corbet

> Dimanche 28 à 20 h  
**CONCERT DE PRINTEMPS PROPOSÉ PAR L'HARMONIE CRUSEILLES - LE CHÂBLE**  
 Gymnase des Ébeaux

## JUIN

> Dimanche 12 de 9 h 30 à 18 h 30  
**EXPO ET BALADES EN VOITURES D'EXCEPTION ORGANISÉ PAR LE ROTARY CLUB D'ANNEMASSE**  
 Lac des Dronières

> Vendredi 17 et samedi 18  
**RALLYE DES BORNES PAR LE RACING TEAM DU PAYS ROCHOIS**

> Samedi 18 à 20 h 30  
 et Dimanche 19 à 17 h 30  
**THÉÂTRE "CE N'EST PAS UN CRIME" ET "LES RESCAPÉS"**  
 Théâtre de Cruseilles

> Dimanche 19 à partir de 10 h  
**TOURNOI SPORTIF ORGANISÉ PAR LE CMJ**  
 Complexe sportif des Ébeaux

## ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements. Nous relaierons vos informations.

> Vendredi 24  
**FÊTE DE LA MUSIQUE**  
 Cruseilles centre-bourg

> Samedi 25 à 20 h 30  
**THÉÂTRE "ON PEUT TOUT SE DIRE ENTRE AMIS "**  
 Théâtre de Cruseilles

> Samedi 25 à 10 h  
**PERMANENCE DU S.E.L**  
 Salle du Corbet

> Samedi 25 à 17 h  
**FÊTE DE L'ÉCOLE PRIVÉE PAR L'APE DE SAINT MAURICE**  
 Gymnase des Ébeaux

> Samedi 25 à 8 h 30  
**FÊTE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE PAR L'APE**  
 Gymnase des Ébeaux

> Dimanche 26 à 17 h 30  
**THÉÂTRE "ON PEUT TOUT SE DIRE ENTRE AMIS "**  
 Théâtre de Cruseilles

## JUILLET

> Vendredi 1<sup>er</sup> de 15 h 30 à 19 h 30  
**DON DU SANG**  
 Gymnase des Ébeaux

> Vendredi 1<sup>er</sup> à 19 h  
**CRITÉRIUM ORGANISÉ PAR LE CLUB D'ANNECY CYCLISME COMPÉTITION**

> Samedi 9 à partir de 19 h  
**CRUSEILLES PART EN GINGUETTE ! PAR LA MAIRIE DE CRUSEILLES**  
 Place de l'Église

> Mercredi 13 à 14 h  
**FÊTE NATIONALE ET FEU D'ARTIFICE PAR LA MAIRIE DE CRUSEILLES**  
 Lac des Dronières

> Dimanche 24 juillet vers 21 h 30  
**CINÉMA EN PLEIN AIR PAR LA MAIRIE DE CRUSEILLES**  
 Lac des Dronières

## MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie  
 74350 Cruseilles

Horaires d'ouverture :

Lundi-Mercredi-Jeudi et Vendredi  
 de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

e-mail : [mairie@cruseilles.fr](mailto:mairie@cruseilles.fr)

Tél : 04 50 32 10 33

Facebook : Mairie de Cruseilles

[www.cruseilles.fr](http://www.cruseilles.fr)



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros ou la page Facebook de la mairie.